

Michel DESTOT Député de l'Isère 2015 - 2016



Contact Paris : Assemblée Nationale 126, rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

01 40 63 92 22 - <u>m d e s t o t @ a s s e m b l e e - n a t i o n a l e . f r</u>

Contact Grenoble: Cabinet parlementaire: 24, avenue Alsace-

Lorraine 38000 Grenoble

04 76 47 67 67 - 04 76 56 97 75 - michel.destot-depute@laposte.net

SOMMAIRE

L'équipe parlementaire et son travail

Michel DESTOT

L'équipe parlementaire

La 3e circonscription de l'Isère

Ma présence auprès des habitants

Publications et prises de position récentes

Mes soutiens et engagements auprès des acteurs associatifs et économiques du territoire

Les interventions individuelles

Les rencontres et débats

Les interventions à l'Assemblée nationale

Les questions écrites au gouvernement

Les propositions de loi

Le travail parlementaire mené dans le cadre de la Commission des Affaires Etrangères

Mes engagements en tant qu'administrateur de la FHF et de l'AFD

Hommages à Michel ROCARD

L'équipe parlementaire et son travail



Michel DESTOT, Député de l'Isère

Membre de la Commission des Affaires étrangères.

Maire de Grenoble de 1995 à 2014, il fut aussi Président du CHU de Grenoble, Président du conseil national des Missions locales, Président du Groupement des autorités responsables de transport (GART) de 2001 à 2008 et Président de l'Association des Maires des grandes villes de France de 2007 à 2014 (désormais Président d'honneur). Il est actuellement membre du Conseil d'administration de l'Agence française de développement (AFD), de la Fédération Hospitalière de France (FHF). Il est par ailleurs Président du Conseil national du Parti socialiste depuis décembre 2008.

Suppléant : Olivier Noblecourt

L'équipe parlementaire

A Paris

Quentin MOLINIER, attaché parlementaire

- 126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP
- mdestot@assemblee-nationale.fr

A Grenoble

Maxime KLETHI, Romain KIRCHDORFER et Grégory VAILLANT, attachés parlementaires

- ➤ 24, avenue Alsace-Lorraine 38000 Grenoble
- ❖ 04 76 47 67 67 fax 04 76 56 97 75 michel.destot-depute@laposte.net

Les assistants parlementaires sont disponibles pour toute demande d'information sur l'activité du député et du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale.

Ils font également le lien entre les habitants de la circonscription et leur député. Ils sont ainsi régulièrement saisis par des citoyens qui connaissent des difficultés dans leurs relations avec les administrations ou qui sont désireux de faire connaître leurs préoccupations sur des questions de société. Ils tiennent une permanence du lundi au vendredi au 24 avenue Alsace-Lorraine et reçoivent sur rendez-vous.

Le témoignage du député :

Mes collaborateurs m'assistent dans ma tâche de député notamment en recevant les personnes (particuliers, militants associatifs, syndicalistes...) que je ne peux rencontrer directement (notamment lorsque je suis à l'Assemblée nationale les mardis, mercredis et jeudis), en vue de les assister dans leurs démarches. Ils m'assistent également en m'accompagnant ou me représentant pour des rendez-vous, rencontres, cérémonies dans les différentes communes de la circonscription, et en travaillant en lien avec le Groupe socialiste sur les projets et propositions de loi en cours d'examen à l'Assemblée.

La 3^e circonscription de l'Isère

La troisième circonscription de l'Isère est composée des anciens cantons de : Fontaine-Sassenage, Grenoble III, Grenoble VI.



La circonscription comprenant les communes de : Grenoble, Fontaine, Sassenage, Veurey-Voroize et Noyarey, 125 215 habitants.

Ma présence auprès des habitants

Régulièrement, je me rends au sein des communes et quartiers de la circonscription afin de rencontrer les habitants et ainsi pouvoir échanger sur les préoccupations du quotidien et de mieux cerner les attentes des administrés. Voici quelques images de ces moments durant l'année :



Centre Grenoble Chorier des « Restos du Cœur » de l'Isère - Février 2016

Fête organisée par les habitants du Village Olympique et de Vigny-Musset - Juin 2016





La 17ème Fête de l'amitié des communautés de l'agglo grenobloise à Sassenage - Septembre 2016

A la fête du village et l'inauguration de la Maison de la Nature à Veurey-Voroize – Juin 2016





Avec Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Signature d'un accord pour engager la création d'une nouvelle génération de Synchrotron -Février 2016

Aux vœux de l'Union de quartier Malherbe - Janvier 2016





Rencontres avec les habitants de la Villeneuve - Février 2016

Avec les habitants du quartier Mistral – Septembre 2016



Aperçu de mes présences sur le territoire de la circonscription depuis un an :

Octobre 2015

Participation à la cérémonie de remise du prix Soldat de montagne

Passage au Forum pour l'emploi

Passage au local de l'association « Sardinia »

Passage au pot de l'amitié organisé par l'Association des Vieilles Rues des Halles de Grenoble

Visite de l'entreprise Sereale, plateforme de « coups de main » rémunérés et déclarés entre particuliers

Participation au 3ème Forum des Instituts de Recherche Technologique (IRT) en présence de Thierry Mandon, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur et la recherche, et de Louis Schweitzer, commissaire général à l'investissement

Rentrée solennelle du Barreau de Grenoble

Match de hockey Brûleurs de Loup / Rouen

Participation au 53ème congrès départemental de la FNACA Isère

Novembre 2015

Passage au Salon des vins organisé par l'association des Charpichons

Passage à la Delphinale

Passage au Challenge mondial d'escrime

Match GF38/Drancy

Concert « Tact et tempo » organisé par les Musiciens du Louvre Grenoble

Cérémonie du 11 novembre

Cérémonie du dévoilement de la Pierre des Vosges pour le centenaire des combats dans les Vosges

Visite de terrain dans le quartier Mistral Eaux-Claires

Célébration des 10 ans des « Cafés des âges » en présence de Paulette Guichard, présidente de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, ancienne Secrétaire d'Etat

Décembre 2015

Passage au Téléthon

Passage au marché de Noël

Concert de Noël organisé par Les amoureux de la Place de Metz

Participation à la Nuit de l'économie

Inauguration de l'exposition de Xavier Madore, peintre grenoblois

Pot de l'amitié organisé par l'Union de quartier Villeneuve 1, à l'occasion du départ de Monsieur Lagrange, opticien du quartier

Visites de terrain dans le quartier Alliés-Alpins

Soutenance de la thèse en philosophie du Père Christophe Mouboungou, successeur du Père Fréchet

Réunion de section PS Grenoble-Malherbe

Visites de terrain dans le guartier Eaux-Claires

Visite de terrain en centre-ville

Visites de terrain dans le quartier Jean Macé/Presqu'île

Visites de terrain dans les quartiers Village Olympique et Mistral

Match de hockey Brûleurs de Loups/Brest

Match GF38/Sochaux

Janvier 2016

Passage à la manifestation autour du vélo au quartier Mistral

Vœux de l'Union de quartier Malherbe

Cérémonie de présentation au fanion Promotion "Commandant Charcot" de la préparation militaire marine "Enseigne de vaisseau Cisterne"

Journées portes ouvertes de la mosquée Teisseire

Remise de la médaille du travail pour 40 ans d'activité à Lionel Bonda, directeur d'établissement adjoint Adoma Auvergne Rhône-Alpes

Visite de la nouvelle Halle de Grenoble Tennis

Visite de terrain dans le quartier Europole

Pose de la première pierre du projet GreenOValley de Schneider Electric

Réception donnée par les Troupes de montagne pour la nouvelle année

Passage à l'exposition Histoire et Actualité de la laïcité

Galette du Nouvel an organisée par les sections PS du sud de Grenoble

Visites de terrain dans les communes de Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize

Vœux de la commune de Veurey-Voroize

Passage à l'anniversaire des 90 ans de l'Union de Quartier Ile Verte

Visite de terrain dans le quartier Libération

Pot de départ de Marc Penaud, directeur général adjoint du CHU de Grenoble

Vœux de l'Union de quartier Malherbe

Dépôt d'une gerbe sur la stèle du gendarme Robert Offner

Vœux de la Fédération de l'Isère du Parti Socialiste

Petit-déjeuner avec les représentants du monde économique de Fontaine

Inauguration des Trois Etoiles Solidaires par la Banque solidaire de l'Isère

Assemblée générale des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)

Cérémonie du 47ème anniversaire de la disparition d'Eugène Chavant

Cérémonie du 71ème anniversaire de la Libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau

Vœux de l'association Alertes en présence de Jean Giard, Président Fondateur

Vœux de la commune de Fontaine

Spectacle L'étranger de Jean-Claude Gallotta et Mathilde Altaraz

Février 2016

Finale du 6ème Engie Open de l'Isère et du Trophée de la Ville de Grenoble organisés par Grenoble Tennis

Visite du Synchrotron suivie de la signature de l'accord de collaboration entre l'ESRF et l'INFN en présence de Thierry Mandon, Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et la Recherche, et Stéfania Giannini, ministre italienne de l'Éducation et de la Recherche

Concert Mendelssohn par les Musiciens du Louvre Grenoble

Visite des travaux de rénovation de la collégiale Saint-André

Passage au salon Créativa

Visite de terrain dans le quartier St-Jean/Lustucru

Dîner de clôture de l'année du centenaire du génocide des Arméniens

Visite à Grenoble de Hélène Geoffroy, secrétaire d'Etat chargée de la Ville

Match de hockey Brûleurs de Loups/Rouen

Cérémonie du centenaire de la bataille de Verdun

Réunion de la section PS de Malherbe

Visite du centre des Restos du Cœur Chorier-Berriat

Passage au carnaval du quartier Vigny/Village Olympique

Assemblée générale de l'Aviron grenoblois

Match GF38/Sarre-Union

Match de rugby FCG/Racing 92

Match de volley GVUC/Avignon

Mars 2016

Passage au Forum citoyen de la diaspora de Guinée Conakry

Passage au championnat de France d'ultimate

Match de volley GVUC / Canteleu Maromme

Visites de terrain dans les quartiers Libération et Eaux-Claires

Moment convivial autour de El Habib Cherigui, en l'honneur de l'acquisition de sa nationalité française

Remise de l'Ordre National du Mérite à Jean-Paul Roux par le Général Michel Klein

Cérémonie du 54ème anniversaire du cessez le feu en Algérie

Match de football GF38/Mulhouse

Concert de printemps organisé par les "Amoureux de la Place de Metz"

Match de rugby FCG/Brives

Passage au Carnaval de la Villeneuve

Inauguration de la 6ème édition des Détours de Babel

Rencontre des habitants de la Villeneuve avec les élus socialistes de la Métro

Participation à la réunion de section Grenoble Ouest du PS

Passage au pot de départ de Christine Phaure, bibliothécaire

Inauguration de l'église St-Hugues

Assemblée générale de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP)

Inauguration de la 14ème édition du Printemps du Livre

Avril 2016

Cérémonie du Souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Commémoration du génocide des Arméniens

Visite de l'entreprise Les Tissages Perrin

Passage aux 50 ans du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Réunion commune des Sections PS Malherbe et Villeneuve

Passage à l'atelier de décoration de vélos (Mistral)

Passage au 6ème anniversaire du Café des enfants La Soupape

Inauguration de l'exposition "Architecture du XXème siècle en Rhône-Alpes"

Inauguration du 93ème Salon de la Société des Amis des Arts de Grenoble

Match GF38/Olympique Lyonnais B

Présentation d'extraits de la nouvelle création "Déchaînés" par le Théâtre Prémol

Hockey: Match amical France/Slovaquie

Mai 2016

Commémoration du 71ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Finale de la Coupe de France féminine de football

Remise des Trophées de la D1 féminine

Cérémonie de commémoration de Yom HaShoah

Match FCG/Bordeaux Bègles

Passage au vide-grenier des Alpins dans le quartier Alliés-Alpins

Inauguration de la mosquée Villeneuve

Inauguration de l'exposition "Liberté d'expression, c'est quoi pour toi ?" organisée par la CCI de Grenoble et l'Institut des Métiers et des Techniques (IMT)

Passage à l'exposition de fin d'année Université Inter-Âges du Dauphiné

Match GF38/Chasselay

Vernissage de l'exposition « Geminatio » de Joseph Caprio

Visites de terrain dans les guartiers Eaux Claires et Alliés Alpins

Inauguration de l'extension de Grenoble INP Phelma 2

Passage à l'Assemblée générale de la Maison des Familles

Match FCG/Toulouse

Juin 2016

Passage à la brocante de printemps organisée par l'Union de quartier Villeneuve 1

Inauguration de la Maison de la Nature (Veurey-Voroize)

Fête du village (Veurey-Voroize)

Passage aux Journées hydrogène dans les territoires

Passage à la rétrospective Divercities 2005-2014

Apéritif-bilan du projet "3 étoiles solidaires" de la Banque alimentaire

Visite de Madame Geun-Hye Park, Présidente de la République de Corée du Sud

Présentation de l'exposition "Seconde peau" de l'artiste Joseph Caprio

Apéritif en l'honneur des 20 ans du quartier Vigny-Musset, organisé par l'Union de quartier VO-VM

Cérémonie au Mémorial de l'Infernet

Remise de l'Ordre National Mérite à Jean-Paul Angot, directeur de la MC2

Vernissage-découverte des ateliers peintures animés par Jean Guerrero

Passage au « Innovation Booster Initiative Day » organisé par ST Micro

Passage à l'inauguration de la rénovation des locaux du Groupe Degaud

Inauguration de l'exposition Ausencias/Absences

Concert caritatif de la fanfare du 27ème Bataillon de Chasseurs Alpins

Commémoration du 76ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940

Passage à la Journée de soutien aux blessés de l'Armée de terre organisée par la 27ème BIM

Inauguration du restaurant "La Marmite du Théâtre" (Sassenage)

Juillet 2016

Vernissage de l'exposition Material world

Passage au concert "Les souris dansent" organisé dans le cadre de la Fête des vacances

Chorba pour tous organisée par l'Association des Musulmans Unis Teisseire

Cérémonie en mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites de l'Etat français et en hommage aux "Justes" de France

Visite de Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique

Soirée anniversaire organisée dans le cadre des 120 ans du Pèr'Gras

Passage à la Célébration des trente ans de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble

Départ à la retraite de Véronique Piergiovanni, proviseur du lycée Jean Jaurès

Pique-nique militant des sections grenobloises du PS

Défilé du 14 juillet

Présentation de la maquette du nouveau bâtiment du Crédit Agricole sur la Presqu'île de Grenoble avec Christian Rouchon, directeur général du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes

Août 2016

Match FCG/La Rochelle

Remise des prix du Championnat de France Open de go

Concert Benvenuto Cellini par l'Orchestre du Gürzenich de Cologne et le Chœur de l'Opéra de Cologne

Cérémonie à la mémoire des 20 maguisards martyrs assassinés le 14 août 1944

Septembre 2016

Passage au Forum des Sports organisé par l'Office Municipal des Sports (OMS)

Commémoration de la mort de Louis Maisonnat, ancien député-maire de Fontaine

Passage à la grande braderie organisée par l'Union des Commerçants Berriat

Remise des prix de la Prise de la Bastille 2016 "Trophée Hippolyte et Marie-Louise Gras"

Vernissage de l'exposition "Regards d'Afghanistan"

Soirée de lancement de la saison 2016-17 des Musiciens du Louvre

Soirée Partenaires organisée par la Team Les Galapiats

Passage à la Fête de l'Île Verte

Cérémonie d'hommage à Salvador Allende

Ouverture de la 17ème Fête de l'amitié des communautés de l'agglomération grenobloise

Réception organisée à l'occasion de la visite de Jean-Marc Sauvé, Vice-Président du Conseil d'Etat

Inauguration de l'Espace des cultures juives Simone Kadosh-Lagrange

Vernissage de l'exposition "Paesaggio, la construction d'un regard" organisée par la Maison de l'Image

Lancement du Parlement des Etudiants de Grenoble

Inauguration de l'espace vente dans le cadre des 20 ans de Emmaüs Grenoble

Avant- première du spectacle Volver par Jean-Claude Gallotta avec Olivia Ruiz

Apéritif organisé dans le cadre de la "fête du village" (Noyarey)

Cérémonie de départ du Colonel Hervé Enard, directeur du Sdis 38

Photos officielles de l'équipe de D2 féminine et l'équipe de CFA masculine du GF38

Célébration du 25ème anniversaire de l'indépendance de l'Arménie

Assemblée de quartier Alliés-Alpins

Match de hockey Brûleurs de Loups/Bordeaux

Conférence « La Tunisie, les levier pour doper l'économie, le tourisme et la sécurité » dans le cadre des Journées de la Tunisie à Grenoble

Cérémonie à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

Réunion de section Grenoble Ouest

Octobre 2016

Cérémonie de remise de l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Gérard Raynaud

Match GF38/Stade de Reims

Passage à l'Assemblée générale de la FNACA Grenoble

Visite de terrain dans le quartier Mistral/Eaux Claires

Passage à l'Assemblée générale de l'Escrime Parmentier

Participation à la réunion commune des sections Villeneuve et Malherbe du PS 38

Passage à l'exposition sur les champignons organisée par l'Union des Habitants du Quartier Malherbe

Publications et prises de position récentes

Mon vote « contre » la déchéance de nationalité



PROJET DE LOI CONSTITUTIONNELLE

de protection de la Nation.

Le vote « contre » que j'ai émis sur l'article 2 de la loi constitutionnelle (déchéance de nationalité) est en cohérence avec les valeurs que je défends et les positions qui ont été constamment les miennes depuis le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy.

Valeurs et positions largement partagées par tous ceux avec lesquels je me suis toujours senti en phase : Michel Rocard, Robert Badinter, Patrick Weil, Pierre Rosenvallon, sans

même évoquer Pierre Joxe et Pierre Mazeaud.

Au-delà de l'inefficacité de la mesure pour dissuader ceux qui sont visés, les terroristes ou apprentis terroristes, la constitutionnalisation de « peines complémentaires » n'est pas adaptée. La constitution est un texte qui porte, pour la France et au regard du monde, les principes et les valeurs de notre République laïque et sociale. La nationalité doit y figurer positivement et non à travers la question de la déchéance qui doit être traitée dans la loi.

Le gouvernement a avancé pour essayer de traiter de la même façon tous les Français revenant sur le texte initial qui était discriminatoire vis-à-vis des binationaux. Cependant, on mesure la difficulté de l'application de la nouvelle formulation si on ne veut pas créer des apatrides. La bonne formule eût été, à mes yeux, la déchéance de citoyenneté.

De plus, l'extension de la mesure aux délits, au-delà des crimes, ouvre de nouveaux débats sur sa mise en œuvre judiciaire.

Et puis, la France doit assumer ses responsabilités, c'est-à-dire juger et traiter « ses » terroristes « français », plutôt que de donner l'impression de les renvoyer dans d'autres pays. Enfin et surtout, comme le Président de la République l'a dit et redit avec pertinence et gravité, le meilleur rempart contre le terrorisme est l'unité nationale. Elle peut s'incarner dans un soutien sans faille à nos forces de l'ordre, armée, police et gendarmerie, dans la mise en œuvre d'une politique efficace, nationale et internationale, de renseignements, d'un arsenal répressif adapté aux terroristes,...Une observation objective des positions exprimées dans notre pays et notamment au parlement montre que ce n'est pas le cas concernant la déchéance de nationalité.

Mon article « INNOVATION ET TERRITOIRES : Le visage enviable de la mondialisation »



Pour certains, l'innovation est surtout un concept, voire un slogan à la mode. Et à être servis à toutes les sauces, les mots finissent par ne plus rien désigner de précis. Il est utile de rappeler que l'innovation est avant tout un processus visant à exécuter une activité nouvelle, parfois de façon radicale. Elle s'applique à tous les champs de la société, au scientifique et technologique

comme à la culture, au social ou à l'environnement...

Soutenir l'innovation c'est, au plan économique, faire le choix de la croissance durable et, au plan géopolitique, faire le choix de la puissance industrielle et de services pour notre pays et notre continent.

Au plan national, on peut par exemple aisément imaginer que, par l'innovation et la structuration de nouveaux modèles de d'investissements, la France devienne pionnière en matière de ville durable et intelligente.

Sur le plan local, Grenoble, ville d'innovation et pôle industriel, est le résultat d'une alchimie subtile et volontaire. À l'image des grandes technopoles mondiales, Grenoble a su affermir ses liens internes entre université, recherche et entreprises, s'alliant très vite le concours de la puissance publique, nationale et locale.

Retrouvez l'intégralité de mon article « Innovation et territoires » paru dans la Revue Socialiste n°62 ainsi que sur mon blog.

Ma lettre aux Grenoblois : Redonner espoir!

En février dernier, j'ai adressé aux Grenoblois une lettre qui invite à redonner vision et espoir pour notre Ville :

Ci-dessous, ma lettre aux grenoblois.



Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous venons de traverser une année éprouvante qui nous impose d'agir avec détermination et efficacité contre le terrorisme et la barbarie, dans le respect des valeurs républicaines et universelles, qui parlent au monde entier.

Nous devons, par ailleurs, agir en nous tournant vers l'avenir et les autres. En redonnant sens et espoir à nos vies. Au plan national, européen et international, mais aussi au plan local.

J'ai été maire de cette belle ville de Grenoble et m'interroge, comme beaucoup, sur la direction empruntée par la municipalité actuelle.

Je n'ai pas l'intention de verser dans des attaques de personnes ou de descendre dans l'arène politicienne. Cela n'a jamais été ma façon de concevoir l'engagement public. Pour autant, je ne peux rester indifférent aux concitoyens grenoblois qui m'expriment, en nombre sans cesse croissant, des messages d'abandon ou de constat de dégradation.

Comment comprendre, par exemple, cette posture municipale consistant à engager une polémique avec le gouvernement sur les dotations financières en pleine période de rassemblement et d'unité nationale et de décider, à la veille de l'hommage de la patrie rendu aux victimes du 13 novembre, une journée sans services publics, en prenant en otage politique le personnel municipal et la population toute entière ?

Comment ne pas sourire jaune quand le rapport de la municipalité grenobloise pour le débat sur le budget 2016 se targue de la « vitalité du commerce de proximité à la suite de la concertation des Assises du commerce », quand il évoque « le Chantier des cultures qui aura eu le mérite de libérer la parole » ou quand il se réjouit d'une « ville propre grâce aux cendriers de rue » !

Difficile aussi de supporter cette mystification d'un « nouveau management des ressources humaines » au regard d'une réalité de plus en plus inquiétante pour les agents municipaux.

Comment admettre la baisse drastique des subventions à un grand nombre d'associations dont les bénévoles et les salariés vivent très durement ces décisions alors qu'ils œuvrent pour la collectivité ?

Pourquoi avoir réduit de 100% les subventions à certaines d'entre elles et de 20% à 50% pour d'autres alors que la baisse des dotations de l'Etat en 2015 représentait de l'ordre de 2% du budget principal de fonctionnement de la ville de Grenoble ?

Comment comprendre la suppression des rassemblements populaires aimés des Grenoblois comme le concert du Nouvel an, le grand concert gratuit d'été, le Tour de France, les Trois jours cyclistes, le festival du Cirque, les repas de fin d'année de nos aînés ou la fin des subventions aux Musiciens du Louvre-Grenoble, sous prétexte d'économies alors que, dans le même temps, on refuse les recettes publicitaires liées à l'affichage, que l'on dépense sans ompter pour organiser une kermesse à plusieurs centaines de milliers d'euros, pompeusement appelée "Fête des tuiles" ?



Comment accepter que la sécurité et la propreté, socles intangibles du bien vivre ensemble, soient devenues des politiques à l'abandon ?

Et puis surtout, comment annoncer une ville au bord de la faillite et proposer dans le même temps un budget en équilibre ? Qui peut se laisser prendre à ce tour de passe-passe médiatique et politicien qu'aucun maire de ville de même envergure n'oserait se permettre, malgré des situations plus difficiles ou plus contraintes (Saint-Étienne par exemple) ?

L'élaboration annuelle du budget communal n'est jamais aisée et contraint toujours à faire des choix. Cependant, l'équilibre budgétaire est rendu plus facile à atteindre à Grenoble grâce à la stabilisation de la masse salariale par transfert à la Métro, du fait de ses nouvelles compétences, de plus de 300 agents.

Dois-je rappeler au passage que tout cela n'aurait pas été possible si l'agglomération grenobloise n'avait pas été promue métropole et que, pour cet objectif, mon engagement a été total et, puis-je dire, décisif ?

Les « coups de communication » restent éphémères et ne peuvent masquer longtemps l'absence de réponses concrètes sur le logement, l'emploi, la solidarité vis-à-vis des plus fragiles, la santé, la mise en place d'une politique culturelle ambitieuse et clarifiée, la tranquillité publique ou la propreté.

Dans la compétition nationale et internationale entre territoires, Grenoble ne vivra pas longtemps sur la lancée du passé qui nous a permis de devenir la 5^{ème} ville la plus innovante au monde. Depuis bientôt deux ans, aucun projet conséquent n'a été lancé, au plan urbain, culturel ou sportif, en rupture complète avec la dynamique précédente qui avait permis de multiplier la réalisation d'infrastructures et d'équipements nécessaires au développement de notre territoire.

Face à un désengagement municipal, les entreprises se détourneront de Grenoble. Faute de logements suffisants, les ménages s'installeront ailleurs. Et l'assiette de la fiscalité locale diminuera, entraînant une perte substantielle de ressources, handicapant plus encore une situation générale déjà contrainte.

Les élus municipaux doivent, au contraire, déployer toute leur énergie pour obtenir, au-delà des dotations « normales », autant de concours possibles de l'Etat, de la Région, du Département ou de l'Europe pour poursuivre une dynamique de projets.

Les atouts exceptionnels de Grenoble et de la métropole grenobloise doivent être mis en avant : avancées sociales, innovations et réussites éducatives, culturelles, sportives, environnementales, attractivité des transports publics, performances universitaires, scientifiques, technologiques, économiques, excellence du CHU...

Porté par des valeurs et des convictions humaines, poussé par la passion que j'ai toujours pour Grenoble, je redis que le meilleur reste possible si l'on s'en donne les moyens et si l'on veut bien laisser de côté sectarisme et cynisme.

On doit être le maire de tous les habitants de sa ville et de tous ceux qui y travaillent.

ne woodialement

Comme notre patrie, la France, Grenoble n'a jamais été aussi forte que rassemblée. Elle n'a jamais été aussi belle qu'accueillante et généreuse.

Tirons ensemble Grenoble vers le haut en redonnant vision et espoir!

Michel DESTOT

Député de l'Isère

Me joindre:

Permanence parlementaire : 24, avenue Alsace Lorraine - 3800 Grenoble Tél: 04.76.47.67.67 - Courriel: michel.destot-depute@laposte.net

19

Tribune sur le chantier de la ligne Lyon-Turin



En juillet 2015, j'avais remis avec Michel Bouvard, Sénateur de la Savoie, mon rapport parlementaire sur le financement de la ligne ferroviaire Lyon-Turin au Premier Ministre Manuel Valls.

Le rapport confirme la nécessité et l'urgence à réaliser ce projet pour favoriser le report modal de

la route vers le rail et pour favoriser le développement économique et les échanges entre la France et l'Italie. S'inspirant des exemples suisse et autrichien, le rapport propose la mise en place d'un financement mixte reposant, notamment, sur une eurovignette alpine payée par les poids lourds circulant sur les autoroutes concédées entre la France et l'Italie, et qui pourrait rapporter la moitié du financement de la France au projet. Alors que l'Union Européenne vient de confirmer son soutien à hauteur de 40% au financement du projet dans le cadre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe, le rapport des Parlementaires constitue une contribution importante pour finaliser le financement de la part française du projet (25% du coût).

Dans cette continuité, j'ai cosigné en mars dernier avec Michel Bouvard, sénateur de Savoie, une tribune dans le « Huffington Post », dans laquelle nous rappelons les enjeux d'une liaison entre Lyon et Turin avant le prochain sommet franco-italien.

Avant le prochain sommet bilatéral franco-italien de Venise le 8 mars prochain, nous tenons à rappeler les enjeux liés à ce qu'il convient d'appeler désormais le chantier du Lyon-Turin. Cette ligne ferroviaire nouvelle assurera la liaison pour les marchandises et les voyageurs entre ces deux métropoles. Mais elle sera surtout le trait d'union entre l'ouest et l'est de notre continent européen, allant de Lisbonne à Budapest.

L'année 2015 a été marquée par une série de décisions décisives pour l'avancement du chantier :

• La mise en place le 23 février 2015 du promoteur public, la société Tunnel Euralpin Lyon Turin (TELT) détenue conjointement par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) et les Chemins de fer italiens.

- La signature de l'avenant au traité de Turin du 24 février 2015 concernant l'engagement des travaux du tunnel de base de 57 kilomètres, reliant Saint-Jean-de-Maurienne à Suse.
- L'engagement de l'Union Européenne de financer à hauteur de 40% la première tranche de travaux sur la campagne budgétaire 2014-2020.

Dans le prolongement du rapport que nous avions remis au Premier Ministre, dans le cadre de la mission qu'il nous a confiée, nous souhaitons après en avoir présenté les conclusions au parlement rappeler les étapes restant à accomplir pour permettre la mise en service effective de la ligne d'ici 2030.

Il s'agit en premier lieu de la ratification par les parlements français et italien, dès cette année, de l'avenant au traité de Turin du 24 février 2015.

Il s'agit ensuite de l'adoption cette année des dispositions législatives et réglementaires préalables à la création dans la loi de finances pour 2017 de l'Eurovignette Alpine. Cette dernière comme nous le préconisions dans notre rapport, conjuguée à une ingénierie financière de long terme assise sur des prêts de mobilité verte du Fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts et des prêts de la BEI, doit permettre de dégager, au travers d'une majoration modulée et limitée des péages dans le massif alpin pour les poids lourds, la moitié du financement nécessaire pour la part française. Cette dernière représente un quart du coût global de l'ouvrage.

Enfin, il conviendra d'engager rapidement les discussions sur le financement de la deuxième tranche de financement de l'Union Européenne, au-delà des 813,8 millions d'euros de la période budgétaire 2014-2020.

Au-delà de ces éléments techniques, il nous semble aussi primordial que l'autoroute ferroviaire alpine (AFA), reliant Aiton en Savoie à Orbassano en Italie, passe enfin de la phase expérimentale engagée depuis 2003 à une exploitation définitive, conformément à l'annonce faite par le Président de la République lors du sommet bilatéral franco-italien de 2013.

Cette montée en puissance de l'AFA permettra d'amorcer les flux de report modal par le tunnel historique du Mont-Cenis, comme la France s'est engagée à le faire dans la Convention Alpine de 1991, dans la loi dite "Grenelle de l'environnement" et conformément aux orientations de la COP21.

En effet, compte tenu des caractéristiques de la ligne historique : pentes soutenues, vitesse réduite, capacité limitée et coût de traction élevé, cet itinéraire de l'AFA ne saurait se substituer à la réalisation du tunnel de base entre Saint-Jean-de-Maurienne qui seul, pourra accueillir des trains longs, proposer des services d'autoroutes ferroviaires grands gabarits plus compétitifs.

L'engagement d'une telle politique est particulièrement attendu par les élus locaux mais aussi par les populations des vallées alpines de Maurienne et de l'Arve, qui voient passer chaque année plus de 1,3 million de camions sous leurs fenêtres.

Nos partenaires italiens et espagnols, les opérateurs économiques et les entreprises intéressés par la réalisation du corridor méditerranéen, et tout particulièrement par la section transfrontalière entre Lyon et Turin, sont eux aussi très attentifs aux étapes qui restent à franchir afin d'améliorer les transports dans l'ensemble de ce corridor qui concerne près de 200 milliards d'euros d'échanges commerciaux annuels. Elle constitue aussi un enjeu d'attractivité pour les ports français en ouvrant l'accès à l'Europe continentale.

Mes soutiens et engagements auprès des acteurs associatifs et économiques du territoire

Tout au long de l'année, j'ai été sollicité par de nombreux acteurs du territoire sur divers sujets.

Vous trouverez ci-dessous mes principales interventions au cours de l'année :

Lettre des parlementaires socialistes de l'Isère en soutien au CIDFF38



Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF 38), aujourd'hui présidé avec courage par mon ancienne adjointe à la ville de Grenoble Béatrice Doutriaux, est engagé depuis quarante ans pour faire avancer les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. Lieu d'accueil et d'information, l'association a pour but de favoriser, par des actions concrètes sur l'ensemble de notre territoire,

l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes. Son action reconnue par l'ensemble des acteurs locaux a, jusqu'à présent, toujours été soutenue par les collectivités, quelles que soient les appartenances politiques.

Mais aujourd'hui l'association est confrontée à une liquidation judiciaire : une situation qui est la conséquence directe de la suppression de la subvention de fonctionnement du Département de l'Isère et de la diminution de plus de 80 % de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

J'ai donc décidé, avec l'ensemble de mes collègues parlementaires socialistes de l'Isère, de rappeler notre soutien à cette indispensable association et d'écrire à Monsieur le Préfet de l'Isère pour qu'il puisse réunir, dans les meilleurs délais, l'ensemble des collectivités concernées afin de permettre au CIDFF 38 de poursuivre ses activités.

> Ci-dessous, la lettre adressée à Monsieur le Préfet de l'Isère.



Geneviève FIORASO Ancienne ministre Députée de l'Isère

Marie-Noëlle BATTISTEL Députée de l'Isère

Erwann BINET Député de l'Isère

Michel DESTOT Député de l'Isère

Joëlle HUILLIER Députée de l'Isère

Michel ISSINDOU Député de l'Isère

Pierre RIBEAUD Député de l'Isère



Jacques CHIRON

Sénateur de l'Isère

Eliane GIRAUD

Sénatrice de l'Isère

Monsieur Lionel BEFFRE

Préfet de l'Isère 12, place de Verdun

38000 GRENOBLE

Grenoble, le

n.r./MD/24/RK-GV 2016 440

Monsieur le Préfet,

Nous avons récemment été interpellés sur la situation alarmante que rencontre le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de l'Isère (CIDFF 38) et à très court terme les activités de l'association sur l'ensemble du département isérois.

Le CIDFF 38, engagé pour faire avancer les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, est aujourd'hui confronté à une liquidation judiciaire après l'audience du 8 septembre 2016 devant le Tribunal de Grande Instance de Grenoble : une situation qui est la conséquence directe de la suppression de la subvention de fonctionnement du Département de l'Isère et de la diminution de plus de 80 % de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'engagement de l'État et le soutien municipal ne peuvent à eux seuls pallier ce désengagement massif. Aussi, la logique d'appel à projets n'est-elle pas toujours adaptée aux associations qui, comme le CIDFF 38, mènent leur action constante sur l'ensemble de notre territoire.

Lieu d'accueil et d'information, l'association favorise depuis plus de quarante ans, par des actions concrètes, l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes. Son action est reconnue par l'ensemble des acteurs locaux et a, jusqu'à présent, toujours été soutenue par les collectivités. Sa fermeture résonnerait comme une lourde régression pour les droits des femmes et, plus largement, comme une menace à l'intérêt général, à l'équilibre sociétal et au principe fondamental d'égalité.

.../...

Désireux qu'une solution puisse être trouvée pour permettre au CIDFF 38 de dépasser ces difficultés financières et de poursuivre ses activités, nous vous prions de bien vouloir envisager d'engager, dans les meilleurs délais, une rencontre placée sous votre autorité, réunissant l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous ne manquerez pas d'accorder à cette demande et de la réponse que vous pourrez y apporter, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Marie-Noëlle BATTISTEL

Erwann BINET

Jacques CHIRON

Michel DESTOT

Geneviève FIORASO

Éliane GIRAUD

Joëlle HUILLIER

Michel ISSINDOU

Pierre RIBEAUD

La fin du Festival Rocktambule : un nouvel événement culturel disparaît



C'est avec un grand regret que j'ai appris la liquidation judiciaire, et donc la disparition du Pôle Musical d'Innovation (PMI) et du festival « Rocktambule » que portait ce collectif. J'ai tout d'abord une pensée pour les salariés et les bénévoles

de ce collectif qui ont œuvré avec passion et détermination durant tant d'années pour faire vivre dans notre agglomération les musiques actuelles. C'est une épreuve délicate à traverser pour toutes celles et tous ceux qui ont consacré énergie et engagement pour que ce projet rayonne. Les recettes générées par le festival Rocktambule permettaient de financer à plus de 70% le PMI. Malheureusement l'édition 2015 n'a pas permis de répondre aux objectifs fixés par le collectif. Par conséquent, PMI a informé les élus locaux et nationaux de ce passage délicat.

J'ai souhaité avec mes collègues parlementaires socialistes soutenir ce collectif, notamment au travers de la réserve parlementaire, afin de participer à notre niveau à l'accompagnement de ce projet. Mais encore une fois la Ville de Grenoble, par son absence de réponse et son manque de volonté d'entraîner dans son sillon les autres collectivités, n'a pas réussi à mobiliser les financements demandés et a ainsi conduit à la fin d'un événement culturel majeur pour les grenoblois. Par ailleurs, le département de l'Isère était prêt à consentir un effort, il est donc d'autant plus regrettable de n'avoir pas profité de cette opportunité pour affirmer très nettement le soutien au PMI.

Encore un événement qui disparaît à Grenoble et qui contribue à l'affaiblissement du rayonnement culturel de notre ville!

Pour rappel : dans notre démarche de soutien, nous avions aussi écrit au Préfet de Région en espérant qu'une solution puisse être trouvée avec le concours de l'ensemble des collectivités territoriales...

> Ci-dessous, la lettre des parlementaires socialistes adressée au Maire de Grenoble

Monsieur Eric PIOLLE

Maire de Grenoble

11 Boulevard Jean Pain

38000 GRENOBLE

n.r./MD/24/MA 2015 270A

Grenoble, le

Monsieur le Maire.

Notre attention a récemment été attirée par les salariés et les administrateurs du Pôle Musical d'Innovation (PMI) qui organise le festival Rocktambule concernant la situation financière de l'association, menaçant à très court terme la poursuite de son activité.

L'édition 2015 de Rocktambule a développé un concept de festival de fédération dont plusieurs dates étaient coréalisées par le PMI et ses associations adhérentes. Ces concerts ont bien fonctionné avec plusieurs dates complètes.

Comme chaque année, un travail a également été mené avec de nombreux acteurs de l'agglomération (maisons des jeunes, hôpital, éducation nationale, centre pénitentiaire...) trouvant une finalité de projet lors du festival Rocktambule, vitrine de ces collaborations transversales.

Ces événements sont financés par des partenariats extérieurs, par les collectivités et également par les recettes émanant des événements.

Or, cette année, les soirées n'ont pas réuni assez de personnes pour équilibrer le budget prévisionnel. 6000 entrées contre 11000 attendues ont conduit à un déficit de l'ordre de 100 000 euros.

L'association est bien consciente que le festival Rocktambule doit être repensé et de nouveaux projets sont en cours de réflexion. Notamment, une volonté forte de mutualisation afin de réduire les coûts et ainsi revenir à l'équilibre budgétaire.

En attendant de prendre ce nouveau virage, l'association a besoin de soutiens financiers afin de donner des gages aux différents établissements bancaires et fournisseurs qui l'accompagnent.

C'est pourquoi les députés de la métropole grenobloise, qui soutiennent collectivement depuis plusieurs années cet événement dans le cadre de la réserve parlementaire, étudient actuellement la possibilité de doubler la subvention de 5 000€ qu'ils avaient prévu de lui attribuer au titre de l'année 2016. Cet effort financier est cependant conditionné à celui des autres collectivités sans qui le recours aux dispositifs spécifiques d'aides (type CNV) ne sera pas envisageable.

C'est pourquoi, nous nous permettons d'appuyer la demande de soutien exceptionnel de l'association afin que le PMI puisse négocier l'étalement de sa dette. Le soutien des collectivités dans ce moment délicat nous paraît essentiel pour éviter la disparition d'une association dont le travail de maillage des acteurs et de diffusion des musiques actuelles est largement reconnu.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous ne manquerez pas d'accorder à cette demande et de la réponse que vous pourrez y apporter, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les meilleures.

Geneviève FIORASO

Michel DESTOT

Michel ISSINDOU

Pierre RIBEAUD

Pien bit and

Marie-Noëlle BATTISTEL

Communiqué des parlementaires socialistes sur la modernisation du Rondeau



Les parlementaires socialistes se félicitent de la confirmation de la participation de l'Etat à la modernisation du Rondeau.

Nous nous félicitons de la confirmation du soutien de l'Etat à la modernisation du Rondeau et même de la réévaluation de sa participation.

Désireux de fluidifier la circulation dans cette partie de l'agglomération grenobloise, nous étions intervenus auprès d'Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé des Transports pour clarifier les intentions de l'Etat, conscients des défis politiques, financiers et techniques que représentent les projets de réaménagement du Rondeau et de l'A480.

L'annonce de l'accord trouvé entre toutes les parties prenantes est une excellente nouvelle pour la qualité de la vie et de l'air dans notre agglomération.

Compte tenu de l'importance que revêtent ces projets pour le développement de notre territoire, il appartient désormais aux collectivités territoriales (Le Département et la Métropole) et à AREA de mettre en œuvre rapidement cet accord pour permettre un démarrage des travaux dans les meilleurs délais.

Intervention concernant la fermeture du centre social Alliés-Alpins



J'ai été interpellé par de nombreux habitants concernant le projet de fermeture du centre social des habitants du quartier des Alliés-Alpins à Grenoble.

Alliés | Alpins | Beauvert | Clos d'Or Quartier des écrivains | Reyniès-Bayard En mars dernier, les habitants des Alpins apprenaient la fermeture de leur halte-garderie, survenue au 30 juin 2015,

et de leur centre social, prévue pour fin 2017, dans ce quartier déjà impacté par la fermeture programmée par la municipalité de la bibliothèque de proximité Alliance.

Le Centre social Les Alpins, construit depuis cinquante ans et accueillant plus d'une trentaine d'activités familiales et sociales, tient un rôle majeur dans la vie du quartier Alliés-Alpins. Ce lieu d'accueil, d'écoute et de soutiens des personnes, est avant tout un lieu de ressource de la vie sociale et de l'animation où sont réalisés plusieurs projets collectifs entre bénévoles et habitants.

Ainsi j'ai souhaité attirer l'attention de Monsieur Claude CHEVALIER, directeur de la CAF de l'Isère, sur la situation, en lui adressant un courrier.

> Ci-dessous, le courrier adressé à Claude CHEVALIER, directeur de la CAF de l'Isère.





Michel DESTOT Député de l'Isère

> Monsieur Claude CHEVALIER Directeur de la CAF de L'ISERE 3 rue des Alliés 38051 Grenoble cedex 9

n.r./MD/SMi 2016 344

Grenoble, le 1 8 JUIL. 2016

Monsieur le Directeur.

J'ai été récemment interpellé par de nombreux habitants concernant le projet de fermeture du centre social des habitants du quartier des Alliés-Alpins à Grenoble.

Le Centre social Les Alpins, construit depuis cinquante ans et accueillant plus d'une trentaine d'activités familiales et sociales, semble ainsi partager un destin similaire à celui de la haltegarderie des Alpins, fermée il y à déjà un an. Suite à l'abandon progressif de la gestion du Centre social Les Alpins, les habitants d'un quartier déjà impactés par la fermeture programmée de leur bibliothèque de proximité Alliance par la municipalité grenobloise, sont une nouvelle fois contraints d'assister au délitement d'un lieu vivant d'échanges et de rencontres dans leur quartier.

Très sensible à cette situation, je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette problématique et des informations que vous pourrez me communiquer à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Michel DESTOT

Lettre du Ministre de l'Intérieur concernant la sécurité des habitants de Grenoble

A la fin de l'année 2015, j'avais alerté, en lien avec l'union de quartier des Eaux-Claires, le Ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, sur les problèmes de sécurité rencontrés par les habitants.

Peu de temps après, lors d'une visite à Grenoble, le Ministre annonçait le renforcement des effectifs de la Police Nationale et de l'ensemble des forces de sécurité de l'agglomération grenobloise.

Aujourd'hui, par courrier, le Ministre réaffirme l'ensemble des dispositifs mis en place pour assurer la sécurité de nos concitoyens : abondement exceptionnel en effectifs, nouveaux partenariats, exigence de développement de la vidéo-protection, etc. Il m'assure que l'Etat continuera à prendre ses responsabilités et que la situation de l'ensemble de la ville continuera à faire l'objet d'un suivi soutenu.

> Ci-dessous, la lettre du Ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le 2 1 AVR. 2016

Réf.: 16-009808-D / BDC-CE / sj

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur les problèmes de sécurité dans le quartier des Eaux-Claires à Grenoble en relayant les attentes du président de l'Union du Quartier. Vous avez également souhaité un renforcement des effectifs de police dans le secteur et vous m'avez interrogé sur l'opportunité de créer un commissariat dans les zones prioritaires voisines.

De l'examen auquel il a été procédé, il ressort qu'au 31 janvier 2016, la circonscription de sécurité publique (CSP) de Grenoble comptait, hors service départemental du renseignement territorial, 577 policiers et adjoints de sécurité (ADS), dont 430 agents du corps d'encadrement et d'application (CEA).

Comme je vous l'avais annoncé lors de mon déplacement à Grenoble le 18 janvier dernier, je vous rappelle que cette CSP bénéficiera d'un abondement exceptionnel en effectifs en 2016. En effet, 17 gradés et gardiens de la paix prendront leurs fonctions en avril 2016 et 13 postes supplémentaires sont ouverts au titre du mouvement général de mutations pour une affectation début septembre 2016. De plus, deux postes d'officier de police judiciaire sont ouverts pour le mouvement général profilé de 2016 à Grenoble avec prise de poste début juin et septembre 2016, ainsi qu'un poste au sein du service départemental du renseignement territorial dans le cadre du plan antiterroriste dont l'affectation est prévue au 1er septembre 2016.

Enfin, au sein de la CSP de Grenoble, sept ADS sont arrivés le 29 février 2016. En outre, six autres seront affectés dans le département fin mai 2016. Le directeur départemental de la sécurité publique décidera de leur service d'affectation parmi les circonscriptions du ressort.

.,,/.,..

Monsieur Michel DESTOT Député de l'Isère Assemblée nationale 126, rue de l'Université 75355 PARIS 07 SP

ADRESSE POSTALE: PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 – STANDARD 01.49.27.49.27 - 01.40.07.60.60

ADRESSE INTERNET: www.interieur.gouv.fr



Vous m'indiquez que la situation du quartier des Eaux-Claires s'est lentement dégradée ces deux dernières années, pour partie en raison d'un déport de la délinquance de certains quartiers proches, tels que le quartier Mistral, zone de sécurité prioritaire (ZSP), ou celui du Lys rouge.

Je vous précise que les dispositifs existant en matière de couverture policière ont été notablement renforcés. Ainsi, le quartier des Eaux-Claires a bénéficié de l'apport des unités spécialisées : la brigade anticriminalité, l'unité cynotechnique et la compagnie départementale d'intervention, qui ont été mobilisées au quotidien afin d'y assurer la sécurité.

S'agissant de la brigade spécialisée de terrain, elle a effectivement permis de réinvestir des secteurs où le sentiment d'insécurité tendait à s'installer. Les policiers de cette unité y effectuent un travail préventif et répressif. La couverture ne s'étendait pas jusqu'au quartier Mistral mais les renforts en effectifs attendus dès avril 2016 rendront possible ce déploiement.

L'amélioration de la sécurité des zones sensibles ne peut se fonder sur la seule augmentation des effectifs de police ni sur la multiplication des structures immobilières. Elle repose également sur une rationalisation des modes d'organisation et de fonctionnement privilégiant l'emploi des policiers sur la voie publique. La création d'une implantation immobilière irait à l'encontre de cette stratégie qui consiste à mieux quadriller le territoire au moyen des diverses unités intervenant dans les zones prioritaires.

Par ailleurs, la stratégie globale de sécurité pour l'agglomération grenobloise s'appuie également sur des partenariats étroits noués par l'ensemble des acteurs locaux, élus, bailleurs et tissu associatif. La nouvelle convention de partenariat avec la municipalité de Grenoble, en cours de négociation, renforcera la coordination et la complémentarité entre la police nationale et la police municipale. De plus, la création d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) «Métro» participera à la mise en place de cette stratégie globale de sécurité.

Enfin, le développement de la vidéoprotection constitue un apport opérationnel indéniable à la sécurité des agglomérations, tant en matière d'infractions de droit commun que de terrorisme.

.../...

En tout état de cause, soyez assuré que les situations du quartier des Eaux-Claires et de la commune de Grenoble continueront à faire l'objet d'un suivi attentif afin que soit garantie, en toutes circonstances, l'exigence d'une capacité opérationnelle des forces de police adaptée au besoin de sécurité de nos concitoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bernard CAZENEUVE

STMicroelectronics : courrier des parlementaires socialistes de l'Isère au Ministre de l'Économie



La situation de STMicroelectronics me préoccupe grandement. L'inquiétude gagne du terrain parmi les salariés menacés par un plan de départs volontaires dans le secteur digital, majoritairement localisé à Grenoble, où l'entreprise compte plus de 6 000 emplois directs et 4 fois plus d'emplois en amont et en aval. STMicroelectronics est la locomotive de notre écosystème local. Il convient aujourd'hui de redonner des perspectives à cette entreprise, à la hauteur des investissements publics

consentis depuis vingt ans et de son potentiel de développement pour l'avenir.

Je me suis engagé fortement depuis plusieurs mois sur ce dossier et j'ai naturellement souhaité m'associer au courrier adressé par l'ensemble des parlementaires socialistes de l'Isère à Monsieur le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

➤ Ci-dessous, retrouvez le courrier des parlementaires à E. Macron pour STM.





Marie-NoëlleBATTISTEL MichelDESTOT GenevièveFIORASO MichellSSINDOU Pierre RIBEAUD Députésde l'Isère Monsieur Emmanuel MACRON Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique 139, rue de Bercy

Grenoble, le 25 janvier 2016

75012 PARIS

Monsieur le Ministre,

Suite à notre dernier courrier en date du 5 novembre dernier concernant la situation de STMicroelectronics et à l'approche des résultats annuels de l'entreprise qui seront annoncés mercredi, nous souhaitons appeler à nouveau votre attention sur le manque de vision stratégique de cette entreprise franco-italienne dont l'Etat français est actionnaire à 13,5 %, tout comme l'Etat italien.

Implantée notamment dans l'agglomération grenobloise où elle compte plus de 6 000 emplois directs et 4 fois plus d'emplois en amont et en aval, STMicroelectronics est la locomotive d'un écosystème local exemplaire, qui forme le plus grand centre d'expertise européen en micro et nanoélectronique. Or, ce centre est menacé par la vision court-termiste des dirigeants actuels de la société, qui ont prévu un plan de départs volontaires dans le secteur digital, majoritairement localisé à Grenoble, avec plus de 2 000 emplois. Aucune stratégie alternative n'est pour l'instant proposée pour répondre à un marché qui connaît pourtant un fort développement international, en particulier pour l'internet des objets (IOT) pour lequel STMicroelectronics possède l'ensemble des expertises.

Ce manque de vision stratégique se traduit par un niveau d'investissement très insuffisant, à hauteur de 7 % du chiffre d'affaires global contre 20 % pour les leaders du secteur. Et pourtant, le potentiel technologique est reconnu, notamment grâce aux perspectives très porteuses du FD SOI en lien avec la société Soïtec, projet soutenu par la BPI et le CEA, des microcontrôleurs et des imageurs nouvelle génération.

L'Etat actionnaire a un rôle clé à jouer dans l'avenir de cette entreprise et, plus globalement, du secteur digital européen puisqu'une défaillance des semi-conducteurs engendrerait un affaiblissement de toutes les applications liées aux systèmes logiciels intégrés et critiques.

Il convient aujourd'hui de redonner des perspectives à cette entreprise, à la hauteur des investissements publics consentis depuis vingt ans, de son potentiel de développement pour l'avenir et de son caractère stratégique de souveraineté (défense, nucléaire).

Un accord très rapide entre les Etats français et italien pour décider d'une gouvernance et d'une stratégie d'avenir, tout en réduisant le montant des dividendes attribués, paraît donc plus que jamais nécessaire.

A l'approche des résultats annuels qui seront annoncés et faute de visibilité sur ces décisions, l'inquiétude gagne du terrain parmi les salariés mais aussi parmi les acteurs du milieu économique, les collectivités locales et régionales.

Vous remerciant à l'avance de votre attention renouvelée et de votre vigilance, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Eliane GIRAUD

Jacques CHIRON

Michel DESTOT

Geneviève FIORASO

Marie-Noëlle BATTISTEL

Mathata

Michel ISSINDOU

Pierre RIBEAU

Pier hita

Mon soutien aux associations et collectivités dans le cadre de la réserve parlementaire



Comme chaque année, j'ai apporté mon soutien à travers la réserve parlementaire à des investissements de proximité décidés par des collectivités locales et des activités menées par des associations. La réserve parlementaire est un ensemble de subventions d'État votées et modifiées en lois de finances initiales ou rectificatives. La réserve institutionnelle soutient des associations ou fondations menant des projets d'intérêt

national et, traditionnellement, des grandes institutions ou juridictions françaises.

Dès son élection à la Présidence de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone a souhaité mettre fin à l'opacité totale de ce dispositif en faisant en sorte que la réserve parlementaire réponde à des règles d'équité et de transparence. C'est ainsi, pour la première fois, qu'a été mis en ligne à la fin du mois de janvier 2014 le tableau retraçant l'utilisation de la réserve parlementaire en 2013. Cette décision a été étendue aux deux assemblées dans la loi relative à la transparence de la vie publique.

Un député a la possibilité de proposer l'attribution de subventions à hauteur de 130 000 euros en moyenne, la modulation de la répartition entre les députés relevant de chaque groupe politique.

> Ci-dessous, le détail des attributions au titre de la réserve parlementaire 2015

Bénéficiaire	Projet soutenu	Montant du financement
AFMD AAMRDI ADIF FNDIR CRIF	Voyage pédagogique dans le cadre du 70 ^{ème} anniversaire de la libération des camps	2 000 €
Aide et action en Isère	Spectacle et projection du documentaire « Sur le chemin de l'Ecole »	3 000 €
Aide Médicale et Développement	Aide au renouvellement de l'équipement bureautique	3 000 €
Alliance université entreprise de Grenoble	Evénement et publications sur les « Tiers-Lieux »	2 000 €
ANACR – comité départemental	Aide à la communication et au développement de l'association	3 000 €
Arist (Association de Recherche et d'Insertion Sociale des Trisomiques 21)	Projet d'espace multi-activités sur la Presqu'île pour les personnes déficientes intellectuelles	5 000 €
Association de la Communauté Algérienne d Grenoble	e Visite culturelle à Paris	1 000 €
Association départementale des déportés et internes résistants patriotes	Formation d'enseignants et visites de classes en partenariat avec le Musée de la Résistance Mise en place d'un dispositif de suivi des anciens	1 000 €
Association des diplômés de Sciences Po Grenoble	diplômés et de l'insertion professionnelle des étudiants	8 000 €
Aviron Grenoblois	Participation pour l'achat d'un bateau	8 000 €
Big Bang Ballers France – basketball	Aide à l'accès au sport pour tous. Evénements sportifs et lutte contre les discriminations.	5 000 €
Bip Bip (bons plans pour invalides)	Aide à la communication et à la promotion de l'association	2 000 €
Centre généalogique du Dauphiné	Organisation des rencontres « Projet Bleuets 38 : liées à la Premier Guerre Mondiale	°2 000 €
Centre sportif Taekwondo Dauphiné Mistral - le Plateau	Aide au projet de développement de l'association	5 000 €
COMAMICI (comité des amis de l'institut culturel italien)	Renouvellement du matériel d'accompagnement pédagogique	2 000 €
diaconat protestant (service d'entraide)	Soutien à l'épicerie solidaire	5 000 €
Grenoble Volley université club	Manifestation commémorative et sportive	3 000 €
GUC Tennis	Projet d'aide à la pratique sportive des jeunes joueurs en formation	5 000 €
Histoire de Découverte et Patrimoine	Réalisation d'un guide multimédia participatif	2 000 €
Le cinéma s'expose sauvegarde et valorisation de notre patrimoine cinéma	Exposition rétrospective sur l'histoire du Cinéma	3 000 €
Ligue de l'enseignement	Action en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire	1 000 €

. .

Maison des initiatives Alliés Alpins	Acquisition de matériel pour les espaces de rendez-vous et de convivialité	2 000 €
Mistral Football Club	Equipement et achat de matériel pédagogique	3 000 €
Commune de Noyarey	Aide à la réalisation de l'espace scénique de la nouvelle salle polyvalente	15 000 €
Office central de la coopération à l'école – association départementale OCCE Isère	Action THEA - Théâtre coopératif	4 000 €
Rialto SOS femmes 38	Projet de recherche sur la lutte contre les violences conjugales	5 000 €
Solidarité Internationale Isère Autisme	Formation spécifique du personnel et des familles à la prise en charge d'enfants autistes	5 000 €
Unité sportive Village Olympique Football	Aide à l'acquisition d'un véhicule pour les déplacements sportifs	5 000 €
VINCI (Véhicule d'intervention contre l'indifférence) – Samu social	Evénement exceptionnel pour l'anniversaire des 25 ans de l'association	5 000 €

Mon intervention auprès de l'« Amicale CNL 38 des Iles Cordées » de Veurey-Voroize

En mars dernier, mon attention avait été attirée par la situation des habitants du lotissement situé Allée du Dauphiné à Veurey-Voroize, réunis en collectif « Amicale CNL 38 des Iles Cordées » et représentés par Monsieur Fabien Scorsone, qui devaient faire face à des nuisances récurrentes en provenance d'une casse installée au sein de la société GDE située à proximité de leurs domiciles.

Suite à de nombreuses plaintes, des relevés de bruit avaient été faits en lien avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Les intéressés déploraient que l'étude rendue ait été tardive et partielle et souhaitaient pouvoir obtenir une étude complète qui établisse des préconisations techniques précises pour éviter le bruit, ainsi qu'une échéance à respecter pour la réalisation des travaux, dans le respect des zones naturelles avoisinantes.

Le dossier étant suivi en parallèle par Monsieur Guy Jullien, Maire de la commune de Veurey-Voroize, j'ai donc adressé un courrier à Monsieur le Préfet, en espèrent qu'une solution rapide et satisfaisante soit trouvée.

Suite à cela, Monsieur le Préfet a donc pris la décision, par arrêté, de mettre en demeure la société GDE, et en application des dispositions de l'article L.171-8 du code de l'environnement, de fournir des propositions techniques permettant de réduire les nuisances.

Ci-dessous, la réponse de Monsieur le Préfet



PRÉFET DE L'ISÈRE

Le Préfet

Grenoble, le 2 2 AVR. 2016

Monsieur le Député,

Par un pourrier en date du 11 mars 2016, vous avez attiré mon attention sur la situation des habitants du lotissement situé allée du Dauphiné à Veurey-Voroize, au regard des nuisances sonores occasionnées par les activités de la société Guy Dauphin Environnement (GDE) qui se trouve à proximité.

J'ai l'honneur de vous informer que, d'une part, les mesures de bruit réalisées en 2013, 2014 et 2015 ont permis de caractèriser la gêne ressentie par les riverains du site GDE et que, d'autre part, l'étude bruit de 2016 ne comprenait aucune solution technique et échéancée. Par conséquent, j'ai mis en demeure la société GDE, par arrêté en date du 21 mars 2016 et en application des dispositions de l'article L. 171-8 du code de l'environnement, de fournir pour le 15 avril 2016 des propositions techniques permettant de réduire les nuisances. Cet arrêté a été transmis au directeur de la société par courrier du 23 mars

À défaut d'exécution par la société GDE des dispositions de l'arrêté du 21 mars 2016, les sanctions administratives prévues à l'article L. 171-8 du code de l'environnement pourront alors être appliquées, indépendamment des poursuites pénales pouvant être exercées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.

Cordialement

Jean-Paul BONNETAIN

Monsieur Michel DESTOT Député de l'Isère 24 avenue Alsace Lorraine 38000 GRENOBLE

Conseil National des Missions Locales

En septembre dernier, se tenait la plénière de clôture du Conseil National des Missions Locales (CNML) en présence de la Ministre du travail et de l'emploi Myriam El Khomri.



A mes côtés, Jean Tulet (Ancien Délégué ministériel à l'insertion des jeunes et premier Secrétaire général du CNML), la Ministre du Travail Myriam El Khomri, Jean-Paul Dupré (Président du CNML, Député-Maire de Limoux), Jean-Marc Seijo-Lopez (Secrétaire général du CNML)

À l'invitation de son président, mon collègue député et ami Jean-Paul Dupré, je suis intervenu pour évoquer mon passage à la présidence du CNML de 1998 à 2002. Ce fut donc pour moi l'occasion de revenir sur cette période où, succédant à Robert Galley qui avait été ministre du Général de Gaulle et compagnon de la libération, j'avais été nommé à la présidence du CNML par Lionel Jospin, alors Premier ministre, sur proposition de Martine Aubry, Hubert Peurichard étant à l'époque délégué interministériel à l'insertion professionnelle des jeunes. Cette nomination s'était portée sur moi,

peut-être du fait de l'amitié qui nous liait avec Martine, mais aussi vraisemblablement parce-que je venais de devenir maire de Grenoble, ville qui avait connu à sa tête Hubert Dubedout, président au début des années 80 d'une importante mission nationale sur le Développement Social des Quartiers et ami de Bertrand Schwartz, le père des Missions Locales.

La Mission Locale de Grenoble, créée en 1982, avait été l'une des 10 premières mises en œuvre en France.



Souvenir de Mars 2000 lors des Assises nationales des Missions locales et Paio en présence de L Jospin et M Aubry

Je me souviens de mes premières interventions nationales où j'avais à cœur de porter le réseau des Missions Locales aussi bien en termes d'insertion sociale que d'insertion économique, essayant de dépasser l'opposition qui s'était installée entre la gauche qui privilégiait la première dimension et la droite qui retenait surtout la deuxième.

J'en profitais aussi pour souligner la pertinence du niveau local, si l'on voulait notamment mettre les jeunes au cœur de cette politique, en relation directe et étroite avec les élus, les entreprises et les associations partenaires.

Je me souviens de ces quatre années de mobilisation intense qui avaient débouché notamment sur:

- L'acceptation d'une place pour le réseau dans les CPER;
- La mise en œuvre du programme TRACE qui avait été un véritable succès, concernant 150000 jeunes (puis 120000 dans un deuxième temps)
- La revalorisation des conseillers et agents des missions locales, avec la signature d'une convention collective nationale (résultat dont j'étais fier compte-tenu de l'âpre bataille qu'il avait fallu livrer)
- La reconnaissance des Missions Locales dans le dispositif national en matière d'emploi, avec la finalisation d'une convention nationale avec l'ANPE (Pôle Emploi de l'époque).



Lors du 20ème anniversaire des Missions Locales en présence de Bertrand Schwartz (à gauche)

Quatre années qui m'ont beaucoup mobilisé. Quatre années marquées aussi par des moments forts et émouvants, comme en 2002 pour les 20 ans des Missions Locales que nous avions fêtés à Grenoble, en présence, bien sûr, de Bertrand Schwartz.

Beaucoup de jeunes étaient présents autour du père des Missions Locales et du gâteau d'anniversaire, dans un moment extrêmement chaleureux, permettant de dire, sans trop forcer le trait que la plus belle victoire de cette politique, bâtie depuis 20 ans au prix de batailles incessantes, c'était l'appropriation de leurs destins par les jeunes eux-mêmes.

Avec l'alternance politique de 2002, Françoise de Veyrinas, pour qui j'avais estime et amitié, devait me succéder conformément au souhait que j'avais exprimé à François Fillon, alors Ministre de tutelle.

Depuis 2012, beaucoup de choses ont été faites. Et même des actes au-delà des paroles. Je regrette cependant que l'on n'ait pas porté, au plus haut niveau, dès le début, un projet global dans le droit fil des engagements présidentiels sur la jeunesse et l'éducation. Avec la nécessaire mobilisation générale pour lutter contre le décrochage scolaire, fléau dramatique qui affecte chaque année des milliers et des milliers de jeunes. Avec la prise en charge des 16-18 ans ayant peu de bagages scolaires mais un réel potentiel. Avec l'arrivée de nouveaux métiers liés notamment à l'informatique. Avec les dynamiques nouvelles entre collectivités et entreprises liées aux nouveaux périmètres institutionnels (comme les métropoles). En fixant surtout des objectifs ambitieux et mobilisateurs comme 100% de qualification pour tous les jeunes, en diversifiant et aménageant de façon pragmatique, c'est-à-dire humaine, toutes les filières de formation.

Les interventions individuelles

Une partie de mon action est constituée d'interventions individuelles.

Il peut s'agir, de demandes de soutien de réfugiés politiques et étrangers sans-papiers, d'interventions auprès d'ambassades et du Ministère des affaires étrangères en cas de difficulté d'un ressortissant français à l'étranger ou de demandes de soutien à l'obtention de visas (regroupement familial – raisons de santé...).

Il peut s'agir également de demandes d'aides à caractère social (soutiens dans des recherches d'emploi et de logement, par exemple), de demandes de recours auprès des Ministres ou du Défenseur des droits et de tentative de médiation entre les citoyens et les pouvoirs publics, ou simplement de demandes d'information en rapport avec mes actions nationale et vis-à-vis de la politique du gouvernement. Egalement, j'aide financièrement des projets d'intérêt général, des associations et communes de la circonscription, via la réserve parlementaire.

Je suis aussi en liaison très fréquente avec les collectivités territoriales, avec la Préfecture de l'Isère et les divers services déconcentrés de l'Etat dans le département, les différents Ministères et de nombreux acteurs économiques et associatifs de la circonscription et au-delà.

Ces interventions ont totalisé un ensemble de plus de 6000 courriers depuis le début de la législature.

Le témoignage du député :

Au niveau local, je me bats depuis longtemps aux côtés d'élus de qualité et de militants dynamiques. Le travail en circonscription constitue une part essentielle de mon activité de parlementaire, indissociable de l'échelon national.

J'y exerce mon mandat parlementaire au plus près des habitants de la 3ème circonscription. J'essaie pour cela d'être à l'écoute de leurs besoins, questionnements, attentes, observations... et ce dans tous les domaines dans lesquels l'Assemblée nationale est amenée à légiférer, décider, contrôler.

Accompagner les initiatives locales, qu'elles proviennent d'une collectivité, d'un syndicat, d'une association ou de particuliers, mettre en relation des porteurs de projet et des institutions, tel est aussi le rôle d'un député au niveau local.

La fonction de député apparaît enfin souvent comme le dernier recours pour celles et ceux qui n'obtiennent pas les réponses à leurs problèmes. Qu'il s'agisse d'une recherche d'emploi ou de logement, d'une volonté d'obtenir des papiers ou d'accéder à des dispositifs d'aide sociale... je fais tout mon possible pour aider et orienter les personnes démunies qui se présentent à moi ou à mes collaborateurs.

Les rencontres et débats

Le cercle de réflexion « Initiatives à Grenoble »

Il y a maintenant près de deux ans, en juin 2014, je lançais le cercle de réflexion «Initiatives à Grenoble» depuis la salle du Plateau dans le quartier Mistral Eaux-claires.

«Initiatives à Grenoble» ambitionne de rassembler celles et ceux qui m'ont accompagné pendant mes mandats de Maire mais aussi toutes celles et tous ceux qui souhaitent continuer à défendre le modèle grenoblois qui a permis à notre ville de poursuivre la belle histoire qui est la sienne. L'histoire d'une ville innovante, ouverte sur le monde et solidaire. Cette belle histoire ne doit pas tomber en désuétude. Un espace d'échange à la fois convivial et qui transcende les cadres partisans, devait émerger. Un espace qui puisse rassembler le plus largement et permettre à chacun de contribuer à construire ce modèle.

Cette année a été riche en débat. En novembre dernier, j'ai organisé une conférence sur les enjeux et les perspectives de la COP21 autour de **Dominique Raynaud**, glaciologue, membre du GIEC, et **Patrick Criqui**, économiste, directeur de recherche au CNRS. La centaine de personnes présentes a ainsi pu avoir un regard croisé de ces deux spécialistes mondiaux du climat, qui ont exposé avec



L'Espace Convivi'âges du Bois d'Artas – Novembre 2015

clarté et précision leurs travaux ainsi que les enjeux de ce rendez-vous majeur pour notre planète, dont l'objectif principal est d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous, pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C pour 2100.

En mars dernier, c'était avec **Laurent BERGER**, secrétaire général de la CFDT, qui a pu revenir sur sa vision du dialogue social et l'occasion de débattre sur des sujets aussi variés que le projet de loi Travail, le syndicalisme à l'échelle européenne, les conditions de travail dans le milieu hospitalier, les relations avec le patronat et la notion de pacte social.



Maison de la Culture Arménienne de Grenoble et du Dauphiné - Mars 2016

Egalement, une rencontre-débat avait été organisée avec **François CORNUT-GENTILLE**, députémaire (Les Républicains) de Saint-Dizier, qui s'est déroulée au sein de l'Espace Convivi'âges du Bois d'Artas



L'Espace Convivi'âges du Bois d'Artas - Avril 2016

Cela a permis d'échanger et de confronter nos points de vue sur des grands thèmes comme le rôle du Parlement et de nos institutions, le poids critiquable des lobbies (ou « marques ») sur les choix de l'action publique et les moyens d'intéresser à nouveau les Français à la politique. Une belle occasion de réaffirmer la cohérence des grands principes et du clivage entre la droite et la gauche en France.

En juin dernier, à la Plateforme de Grenoble, c'est en présence de **Paul PETZL**, président de l'entreprise Petzl spécialisée dans les équipements de montagne, et **Jean SOUCHAL**, président du directoire de Poma, l'expert mondial du transport par câble qu'une soirée dédiée à l'innovation économique et sociale au cœur de nos territoire devant près d'une centaine de personnes étaient a eu lieu.

Les deux chefs d'entreprises ont présenté leur histoire, leurs réussites et leur stratégie de développement. Les mots étaient similaires pour décrire leurs ambitions et leur notion de l'innovation : laisser place au rêve, repousser les frontières, relever les défis de demain.

Ces hommes, derrière leur apparente simplicité, font rayonner notre territoire et participent au dynamisme économique et social de notre pays. Ils sont le beau visage de Grenoble qui a toujours su accueillir et soutenir les meilleurs, et il faut continuer de porter cette force de réussite pour notre territoire.





La Plateforme de Grenoble - Juin 2016

Venue à Grenoble de Jean-Louis Levet, Haut-responsable à la Coopération industrielle et technologique franco-algérienne

A mon invitation, Jean-Louis Levet, Haut-responsable à la coopération industrielle et technologique franco-algérienne nommé par le gouvernement en 2014, a accepté de venir à Grenoble en mai dernier. Une journée passionnante au cours de laquelle il a pu visiter plusieurs entreprises du bassin grenoblois et s'entretenir avec de nombreuses personnalités locales intéressées par les échanges entre la France et l'Algérie.

La mission de Jean-Louis Levet s'inscrit dans le cadre la déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie, signée en décembre 2012 par les présidents Hollande et Bouteflika, ainsi que de la déclaration conjointe pour un partenariat industriel et productif, signée par les Ministres français du Commerce extérieur et du Redressement productif et le Ministre algérien du Développement industriel et de la promotion de l'investissement. L'objectif de cette mission est de contribuer à donner un nouvel élan aux relations franco-algériennes dans le domaine technologique et industriel (au sens large), par la réalisation de partenariats d'exemplarité fondés sur la concertation et l'entente durable.

La stratégie mise en place par Jean-Louis Levet s'organise autour de trois priorités, établies en concertation étroite avec les correspondants algériens de la mission :

- Une formation professionnelle de qualité, axée sur le développement industriel, et notamment sur les enjeux actuels pour la France et l'Algérie.
- Des infrastructures techniques, technologiques et d'innovation sociale (normalisation, méthodologie, RSE, etc.), y compris pour les nouvelles activités industrielles identifiées.
 Le domaine de la recherche appliquée doit, à ce titre, devenir un secteur actif et peut faire l'objet d'un partenariat scientifique de haut niveau garantissant une relation économique durable.
- Des partenariats productifs entre firmes françaises et algériennes ciblés sur les grands défis de l'industrie algérienne (santé, énergie, agroalimentaire, villes durables, numérique en particulier) et conçus avec l'ambition de construire un nouveau modèle croissance durable.



Visite de l'entreprise Corys

Au cours de cette journée, Jean-Louis Levet a pu échanger de manière très directe et très franche avec les différents acteurs rencontrés. La journée a débuté par la visite de Corys, en présence de son PDG Ralf Gathmann et de son directeur Transport Jean-Marc David. Corys est une référence mondiale pour les simulateurs de formation et d'ingénierie. L'entreprise associe les compétences de physiciens, d'ergonomes, de pédagogues, d'informaticiens, d'infographistes, de spécialistes en modélisation pour concevoir des outils de formation et d'études hau tement performants répondant aux exigences de ses clients. A l'issue de la visite, Jean-Louis Levet a pu faire le test de la conduite d'un TGV sur simulateur. Rendez-vous ensuite à Saint-Egrève, pour la visite de l'entreprise Verseo, startup cofondée par Younes Aboutaib



Visite de la startup Verseo

et Nicolas Simiand, qui développe des solutions de Business Intelligence Collaborative pour les entreprises collectivités. Leur logiciel SaaS (Software as a Service) facilite la gestion de données, le reporting et le pilotage de stratégie, ambitionnant d'accompagner entreprises et les collectivités dans l'économie de demain. Nous avons par la suite déjeuné avec Francis Charamel, Directeur des Projets et Président de Sigma, filiale Fabrication de Cabines de Poma, Jean-Christophe Moureau, Vice-président de la zone Europe Middle East & Africa chez Schneider Electric, Ralf Gathmann, PDG de

Corys, Thomas Viron, directeur de l'IMT de Grenoble et Lilia Bouchair, avocate d'affaires.

Après cela, direction la CCI de Grenoble, où, en présence de son président Jean Vaylet et d'une dizaine d'entreprises iséroises invitées par Grex et intéressées par le marché algérien, nous avons pu nourrir un riche échange sur les opportunités et les difficultés liées au marché algérien. Etaient notamment présentes les entreprises Ameten, Aquarex Equipement, Eco-innov, G Environnement, Gorgy Timing, Keas, MDP Consulting, Poma, Portalp International, SiTech SAS, SSEF Technology, Telenco et Verelec.



Rencontre CCI de Grenoble/Grex avec des entreprises intéressées par le marché algérien

Pour clore cette riche journée, nous nous sommes rendus dans les locaux de ECM Technologies, leader mondial des fours de cémentation. Accueillis par Laurent Pelissier, Président, Yvan Trouillot, Manager général, et Elnou Henry, Directrice finances et administration, nous avons pu visiter le site de production. Les fours sous vide d'ECM Technologies répondent aux attentes de tous les secteurs de l'industrie et en particulier l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, le photovoltaïque, le nucléaire, le médical et les céramiques. Leurs fours sont développés depuis 1964 et constituent une base de références de plusieurs milliers de fours vendus dans le monde. Une très belle entreprise grenobloise !



Visite de ECM Technologies

Je tiens à remercier Jean-Louis Levet pour la grande disponibilité et le sens de l'écoute dont il a su faire preuve à l'occasion de son déplacement grenoblois. Nul doute que ses qualités d'orateur, son franc-parler et la précision dans ses réponses ont su captiver et satisfaire ses différents interlocuteurs.

Présence de Pierre Mazeaud à Grenoble

Répondant à mon invitation et à celle des codirecteurs du Master 2 Droit de la montagne de l'Université Pierre Mendès-France, François Barque et Damien Riolland, Pierre Mazeaud nous a fait l'honneur de sa présence à Grenoble en octobre dernier.

Maire, Député, Ministre, Président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, membre puis Président du Conseil Constitutionnel...mais aussi grand alpiniste et himalayiste – il a dirigé la première expédition française qui a gravi l'Everest – difficile de résumer en quelques lignes le



Faculté de droit de Grenoble

parcours exceptionnel de ce grand personnage au vécu impressionnant. Nous nous sommes d'abord retrouvés à la faculté de droit de Grenoble, où Pierre Mazeaud a accepté de devenir président d'honneur du Master 2 Droit de la montagne au cours d'une cérémonie très conviviale.

Invité à m'exprimer à cette occasion, j'ai tenu à dire qu'il existe de grands spécialistes du droit, d'excellents hommes politiques et des alpinistes accomplis. Mais qu'à ma connaissance, il était le seul à pouvoir réunir l'ensemble de ces qualificatifs.

Témoignant de notre fidèle amitié, j'ai également rappelé que peu de personnalités savaient conjuguer avec un tel équilibre générosité et exigence.

A l'issue de la cérémonie, un sympathique temps d'échange a eu lieu entre les étudiants et Pierre Mazeaud.



Avec Me Jean-Michel Detroyat à la rentrée solennelle du Barreau de Grenoble

était toujours vivace, les contraintes s'appliquant à la pratique de la montagne sont nombreuses — d'ordre environnemental, légal, technique... — et bien souvent nécessaires, s'opposant frontalement avec cette illusion de liberté.

Une fois encore, Pierre Mazeaud a démontré au cours de cette journée l'étendue de ses qualités : élégance, humour et générosité, pour ne citer que celles-ci. Nous avons ensuite assisté à la rentrée solennelle du Barreau de Grenoble, qui avait lieu au Palais de justice, où nous avons été accueillis par Me Jean-Michel Detroyat, avocat, ancien bâtonnier et mon adjoint à la mairie de Grenoble entre 2008 et 2014.

Puis, en début de soirée, nous avions rendez-vous avec près de 200 personnes à l'auditorium du Musée de Grenoble, pour une rencontre autour de la thématique « Montagne et liberté ». Avant d'entamer un débat très intéressant avec le public nombreux, Pierre Mazeaud a rappelé que si le mythe d'une liberté totale en montagne



Au Musée de Grenoble

Cercle de réflexion « Inventer à Gauche »



Crée en 2009, le club de réflexion politique « Inventer à Gauche » cherche à analyser et comprendre, pour proposer, en associant la réflexion des experts, la volonté des politiques et l'expérience du terrain. Dialoguer, inventer, proposer, analyser pour redonner un nouveau souffle à la Gauche afin qu'elle redevienne une force de transformation sociale, d'abord au service de celles et ceux que ni la naissance ni la fortune n'ont favorisés.

Voici quelques-unes de ces rencontres :

❖ Jean-Louis Bianco, Président de l'Observatoire de la laïcité, invité d'«Inventer à Gauche»

Au début du mois de février, « Inventer à Gauche », le cercle de réflexion que je préside, a reçu à l'Assemblée Nationale, Jean-Louis Bianco, Président de l'Observatoire de la laïcité.



Jean-Louis Bianco à mes côtés, dans le cadre du cercle de réflexion « Inventer à Gauche »

L'ancien secrétaire général de l'Elysée, ministre et président du Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, préside depuis 2013 cette instance directement placée auprès du Premier Ministre. Devant un auditoire nombreux et très attentif et dans un contexte controversé où la laïcité est décriée par certains, et jugée insuffisante par d'autres, Jean-Louis Bianco a rappelé les bases juridiques de ce principe de la République française

❖ Avec Louis Gallois une rencontre constructive, de haute tenue, dans le cadre d'« Inventer à Gauche »

La réunion de mon club de réflexion « Inventer à gauche » a fait salle comble hier à l'Assemblée nationale, en présence de Michel Rocard, ancien premier ministre et président d'honneur du club, Catherine Lalumière, ancienne ministre et présidente de la Fédération française des maisons de l'Europe, Edwige Avice et Tony Dreyfus anciens ministres, ainsi que de nombreux élus nationaux et locaux.

Nous recevions Louis Gallois, Président du Conseil de surveillance de PSA Peugeot Citroën, haut fonctionnaire français ayant dirigé plusieurs entreprises comme la SNCF ou EADS, ancien directeur de cabinet de Monsieur Jean-Pierre Chevènement, Ministre de la Recherche et de la Technologie, puis de La Défense. Il a été aussi Commissaire général à l'investissement après 2012.



Louis Gallois, invité du cercle de réflexion « Inventer à Gauche »

Louis Gallois a dressé un tableau de l'état de l'industrie en France, évoquant à l'occasion son rapport sur la compétitivité (dit « Rapport Gallois ») qu'il avait remis au Premier Ministre en novembre 2012 ; avant d'aborder la question du projet de loi de réforme du travail. Exposé clair et argumenté, suivi d'un débat passionnant, questionnant tour à tour les problématiques énergétiques, entrepreneuriales, de représentation syndicale ou encore de politique d'investissement.

Une rencontre constructive, de haute tenue, qu'on aimerait voir se tenir dans d'autres enceintes...

Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus de ces rendez-vous sur le blog de Michel DESTOT. En vous inscrivant à la newsletter du député, vous recevrez toutes les informations sur les rendez-vous à venir!

Les interventions à l'Assemblée nationale

Les questions écrites au gouvernement



Il s'agit de l'un des outils de contrôle du Gouvernement à la disposition des Députés. Elles permettent de demander au Gouvernement une explication sur un thème précis, de l'interpeller sur un manque constaté ou une inégalité à corriger, de l'inviter à agir dans tel ou tel domaine. De nombreuses questions écrites ont été posées, de ma propre initiative ou en réponse à la sollicitation d'élus, d'associations, ou de citoyens de la circonscription.

Ces questions écrites, publiées au Journal Officiel de la République, portaient notamment sur :

- Le fonctionnement du système d'admission post-bac et les limites possibles dans la mission d'orientation et de construction du parcours de l'élève les dysfonctionnements de la CIPAV.
- L'avis de projet du Comité économique des produits de santé (CEPS) quant à la baisse tarifaire sur de nombreuses lignes de produits et de prestations remboursés par la sécurité sociale
- La suppression du critère de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Les difficultés rencontrées par certains organismes de formation dans l'inscription de leurs formations sur la liste définie par la COPANEF.
- Les questions liées au pouvoir d'achat des retraités
- La notification du taux d'incapacité permanente
- Les enjeux juridiques et politiques induits par le passage d'une situation de monopole de fait des éco-organismes de la filière des emballages ménagers et des papiers à une situation de concurrence

En voici quelques exemples :

ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Michel Destot attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le fonctionnement du système d'admission post-bac et les limites possibles dans la mission d'orientation et de construction du parcours de l'élève. L'actuel système d'affectation des places dans les établissements publics d'enseignement supérieur relèverait d'une certaine opacité, notamment concernant l'algorithme traitant les affectations, qui fait naître un doute chez les usagers, élèves et familles, quant à la fiabilité dudit service. De plus, la plate-forme en ligne, par une répartition programmée pour l'entrée dans certaines filières non-sélectives mais dites « sous tension » et par les démissions automatiques enregistrées, peut laisser penser que l'on oublierait partiellement le rôle premier de conseil et d'accompagnement de l'orientation active. À ce sujet se pose la question de l'articulation et de la prise en compte de l'ensemble des acteurs « physiques » participant à l'orientation (conseillers d'orientation-psychologues, conseils de classe, enseignants, familles, etc.) face à ce logiciel ainsi que des possibilités de recours. Le portail d'admission post-bac tel qu'il est actuellement mis en application a ainsi éveillé une certaine inquiétude auprès des futurs bacheliers et de leurs familles. Il est donc primordial de clarifier pour l'usager le processus d'affectation ainsi que la question des recours et du lien étroit avec tous les acteurs de l'orientation. Il lui demande donc de préciser sa position et sa vision sur ces questions.



M. Michel Destot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avis de projet du Comité économique des produits de santé (CEPS) quant à la baisse tarifaire sur de nombreuses lignes de produits et de prestations remboursés par la sécurité sociale et la mises en difficulté de certaines entreprises. En effet, le CEPS a fait connaître à travers le Journal officiel en date du 5 août 2016, son intention de fixer de nouveaux tarifs, de prix limites de vente au public et de prix de vente maximum au distributeur revendant directement aux assurés sociaux des produits et prestations de la liste prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale. Les baisses de tarifs de cet avis représenteraient un risque fort pour la pérennité économique des entreprises concernées et mettrait ainsi en danger les salariés employés par ces dernières au sein de département isérois. En outre, cet avis de projet pénaliserait directement les patients chroniques, les personnes âgées et handicapées qui ne pourront plus bénéficier de la même qualité des matériels et accompagnements prodigués par des prestataires proches de leurs besoins. Cela représenterait à l'échelle du département isérois près de 2 500 patients concernés. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sa vision sur cette question.

ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Michel Destot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la suppression du critère de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé dont il a pu prendre connaissance grâce à l'interpellation d'un de ses concitoyens. Ce dernier a pu lui faire part de l'ensemble des difficultés engendrées par la loi n° 2014-40 du 20 janvier 2014 « garantissant l'avenir et la justice du système de retraites ». Auparavant pris en compte pour le droit à la retraite anticipée des travailleurs handicapés reconnus comme tel par le code du travail, le critère de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) se voit supprimé. Bon nombre de jeunes handicapés entrent aujourd'hui sur le marché du travail et ceux dont le taux d'incapacité permanente ne se situe pas entre 50 % et 79 % risquent d'être dans l'obligation de travailler plusieurs années supplémentaires, contraignants certains à prendre la décision de partir en retraite prématurée pour invalidité suite à l'aggravation de leur handicap et toucher ainsi une retraite très réduite. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sa vision sur la question du critère de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Les propositions de loi :

Comme membre du Groupe socialiste, j'ai consigné de nombreux textes, touchant des domaines aussi divers et importants que :



- La modernisation des règles applicables à l'élection présidentielle
- Renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias
- Résolution européenne relative à la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à des mesures structurelles améliorant la résilience des établissements de crédit de l'Union européenne
- Renforcement du dialogue environnemental et de la participation du public
- L'adaptation des territoires littoraux au changement climatique
- Loi organique relative à la compétence du Défenseur des droits pour la protection des lanceurs d'alerte
- > L'adaptation du code minier au droit de l'environnement
- Les dispositions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires et aux sapeurs-pompiers professionnels affectés au sein des services d'incendie et de secours
- Résolution pour accéder, au-delà de la COP 21, à une société bas carbone
- Résolution européenne relative au cycle de vie des produits et à l'économie des ressources

Le travail parlementaire mené dans le cadre de la Commission des Affaires Etrangères

En tant que membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, je participe activement à de nombreuses auditions. Retrouvez ci-dessous un condensé des auditions les plus marquantes de l'année 2015-2016 dont j'ai rendu compte sur mon blog.

Rapporteur du projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

J'ai été nommé en début d'année par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, rapporteur du projet de loi autorisant la ratification de l'accord portant création de la Banque asiatique



d'investissement dans les infrastructures. Créée à l'initiative de la Chine, la Banque asiatique d'investissement vise à développer les infrastructures de ce continent, en particulier dans les domaines du transport et de l'énergie. Selon un rapport de la Banque Mondiale de 2010, près de 8.000 milliards de dollars de financement seraient nécessaires à la création et au renouvellement de ces infrastructures. La France s'est engagée en tant que membre fondateur de ce nouvel instrument de financement aux côtés de 54 autres signataires, dont les pays de l'Union européenne, dans l'objectif d'accompagner les entreprises françaises dans ces futurs marchés. Le 9 février le projet de loi a été adopté à l'unanimité. La décision de la France de rejoindre le groupe des membres de la BAII aux côtés de nombreux autres pays européens (comme par exemple le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie ou les Pays-Bas) a permis non seulement d'équilibrer la gouvernance en réduisant la part de l'Etat chinois dans le capital, mais aussi d'avoir inscrit de nombreuses dispositions positives en matière d'environnement, de droit social, de politiques financières et de relations avec les autres institutions.

Rapporteur du projet de loi contre la non-prolifération des armes nucléaires



Le 28 janvier 2016, j'ai présenté devant l'Assemblée Nationale, le projet de loi portant application du protocole additionnel à l'accord entre la France, la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il a été adopté par l'Assemblée à l'unanimité. Un titre complexe mais des enjeux cruciaux : nommé rapporteur du projet de loi par la Commission des

Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale, j'ai défendu avec force ce texte qui vise à lutter contre la prolifération clandestine des armes nucléaires. Celui-ci crée notamment des sanctions pénales dissuasives tout en renforçant les moyens de vérification de l'AIEA. Ce texte répond au souci d'exemplarité de la France en matière de non-prolifération nucléaire. Je me félicite de son adoption qui témoigne d'une démarche de notre pays en pleine cohérence avec les positions que nous défendons sur la scène internationale.

Les auditions devant la Commission des Affaires Etrangères



Audition de Jean-Yves Le Drian, Ministre de la Défense : présentation de notre politique de Défense (Janvier 2016)

Le Ministre de la Défense, a été auditionné par la Commission des Affaires Étrangères (CAE). Après un tour d'horizon complet des interventions des forces armées sur les théâtres extérieurs, l'échange avec le Ministre a pu s'engager sur l'organisation de notre politique de Défense. Cela m'a permis d'interroger Jean-Yves Le Drian sur les deux points suivants :



Le Ministre de la Défense devant la CAE - Janvier 2016

- Comment est organisé l'engagement de nos forces armées entre la France (opération Sentinelle) et les théâtres extérieurs ?
- Comment comprendre les décisions actuelles de STMicroelectronics inacceptables sur le plan social mais aussi sur le plan stratégique, dans une filière souveraine des composants électroniques qui concerne aussi la politique industrielle de la Défense ?
- Audition de Son Exc. M. Bertrand Besancenot, Ambassadeur de France en Arabie Saoudite (Février 2016)

« M. Bertrand Besancenot, ambassadeur de France en Arabie Saoudite. Madame la présidente, mesdames, messieurs les députés, je vous remercie de votre invitation et de votre présence à cette audition. Avec votre permission, j'exposerai dans les grandes lignes ma vision des trois domaines que vous avez évoqués, afin de laisser la place aux questions.

Je commence par la situation intérieure. À la différence de son prédécesseur Abdallah, qui avait des préoccupations plus sociales, s'agissant notamment du rôle des femmes, le roi Salman est avant tout un manager et un homme d'autorité. Il a montré sa capacité à gérer la capitale, Riyad, dont il a été le gouverneur pendant près de cinquante ans. Il a eu une approche très « capétienne » : il a transformé une ville qui comptait 300 000 habitants en une capitale qui en rassemble désormais 6 millions et y a concentré les pouvoirs non seulement politiques et administratifs, mais aussi

économiques. Il y a trente ans, 80 % des sièges d'entreprises se trouvaient à Djedda ; aujourd'hui, 80 % d'entre eux sont à Riyad » (...)

 Audition de Jean-Marc Ayrault, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international (Mars 2016)

Il a proposé un panorama complet sur la situation internationale et sur l'engagement de notre pays aussi bien dans le développement que dans la résolution des conflits.

« M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international. Merci, madame la présidente, de votre accueil. Je suis content de revenir devant votre commission pour un point d'étape, après plusieurs semaines d'une actualité internationale toujours riche et compliquée, parfois très préoccupante. » (...)



Le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international - Mars

❖ Audition de Son Exc. Mme Aliza Bin-Noun, Ambassadrice d'Israël en France (Mai 2016)

« Mme Aliza Bin-Noun, ambassadrice d'Israël en France. Je vous remercie de m'avoir invitée. C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir parler avec vous de la situation en Israël et dans la région. La situation s'est en effet dégradée de manière significative en Israël depuis septembre dernier et pendant les fêtes juives. De nombreux attentats terroristes ont eu lieu, le plus récent hier ; ils ont causé la mort de 35 Israéliens et en ont blessé quelques centaines. Cependant, on constate ces dernières semaines une certaine amélioration et nous espérons, comme toujours, que les choses vont se calmer. » (...)

❖ Audition de Sir Julian King, Ambassadeur du Royaume-Uni (Mars 2016)

« Sir Julian King, ambassadeur du Royaume-Uni en France. Merci de votre invitation. Ce n'est pas la première fois que je visite l'Assemblée, mais je découvre cette salle, et je suis très heureux d'être là. Cela fait cinq semaines que j'ai repris le flambeau de Sir Peter Ricketts, qui est depuis longtemps, je crois, un ami pour vous, madame la présidente, et pour vos collègues.

J'aborderai devant vous les sujets suivants : le référendum ; le sommet d'Amiens, il y a deux semaines, et les quelques domaines dans lesquels nous travaillons très étroitement ensemble et qui ont été évoqués à cette occasion ; enfin, la question de Calais et, plus généralement, celle des migrations. Je m'efforcerai ensuite de répondre à vos questions sur ces sujets, ou sur d'autres que vous voudriez aborder. » (...)

❖ Audition de Jean-Maurice Ripert, Ambassadeur de France en Russie (Mars 2016)

« M. Jean-Maurice Ripert, ambassadeur de France en Russie. Je vous remercie de me recevoir. Je précise que dans mon intervention j'essaie de ne pas porter de jugement de valeur, mais simplement de décrire la position du gouvernement français et de prendre en compte les évolutions que j'observe sur le terrain. Il y a parmi vous de meilleurs connaisseurs de la Russie que moi, mais

je me dois cependant d'exprimer les choses clairement. La vérité m'oblige à dire que, depuis quelques semaines ou quelques mois, il n'y a pas grand-chose à rapporter sur l'Ukraine que vous ne sachiez déjà. Les accords de Minsk restent notre feuille de route, et les négociations continuent. Je rappelle que, à tout le moins du point de vue des gouvernements allemand et français, les accords de Minsk sont non pas un « menu à options », mais un « menu à prix fixe », qui a été validé par toutes les parties au conflit, notamment par la Russie. En d'autres termes, la France et l'Allemagne ne cherchent pas à imposer à la Russie d'autres engagements que ceux qu'elle a librement souscrits en signant la déclaration politique et le paquet de mesures des accords de Minsk. » (...)

« M. Michel Destot. Votre homologue russe M. Orlov, que nous avons reçu récemment, nous a fait remarquer que les sanctions pénalisaient tant la France que la Russie. Il a noté une chute des échanges commerciaux de près de 40 % entre nos deux pays. Il a indiqué que les grands groupes français étaient toujours présents en Russie, mais que les entreprises de moindre importance, notamment les PME, y étaient en nombre insuffisant. Il a souligné que nos banques étaient extrêmement frileuses, ce qui constituait un handicap pour la réponse des entreprises françaises aux appels d'offres pour les grandes infrastructures en projet en Russie. Quel est votre point de vue ? Partagez-vous le sentiment exprimé par M. Orlov ? » (...)

❖ Audition de Son Exc. M. Salman Elherfi, Ambassadeur, chef de la mission de Palestine en France (Mai 2016)

« Son Excellence M. Salman Elherfi, ambassadeur, Chef de la Mission de Palestine en France. C'est un honneur pour moi de m'adresser pour la première fois à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et de me trouver dans cette institution, symbole de la démocratie française et de ses valeurs universelles que nous partageons. Je vous remercie de m'avoir invité à m'entretenir avec vous des perspectives de paix en Palestine et au Moyen-Orient. Permettez-moi d'abord d'exprimer la gratitude de peuple palestinien pour le vote que vous avez émis le 2 décembre 2014 en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par le Gouvernement français. À ce jour, douze parlements européens ont appelé leurs gouvernements à reconnaître l'État de Palestine à l'instar de la Suède, neuvième pays européen l'ayant officiellement reconnu. La reconnaissance de l'État de Palestine est le premier pas vers une relation d'égal à égal entre Israël et la Palestine. Elle est la condition sine qua non de l'ouverture de véritables négociations. J'exhorte donc les pays reconnaissant les deux États, à reconnaître les deux États. » (...)

« M. Michel Destot. L'ambassadeur Pierre Vimont, qui est chargé de préparer la conférence internationale de relance du processus de paix au Proche-Orient, a exposé les principaux points qui doivent être traités dans le cadre de la solution à deux États, au nombre desquels le statut de Jérusalem-Est, le tracé des frontières, la sécurité.... Mais la question centrale n'est-elle pas celle de la viabilité à terme de l'État de Palestine sur les plans économique et social comme pour ce qui est de ses relations avec les autres États ? A-t-on suffisamment progressé sur ce plan ? » (...)

❖ Audition de M. Matthias Fekl, secrétaire d'État auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur les négociations commerciales transatlantiques (Septembre 2016)

« M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger. Je vous remercie, les unes et les autres, pour votre invitation hors session parlementaire, et donc pour le temps que vous consacrez à ce sujet. Nous avons, en effet, régulièrement l'occasion d'échanger sur notre politique commerciale et vous connaissez mon attachement à la parfaite information du Parlement, non seulement par le biais des réponses que j'apporte à vos questions mais aussi à travers votre association la plus large possible à la conduite, en temps réel, des négociations commerciales internationales. En matière de transparence, nous avons obtenu des progrès, même si beaucoup reste à faire : il ne peut plus y avoir de négociations menées dans l'opacité alors qu'elles concernent de nombreux domaines touchant à la vie quotidienne des gens. Une puissance publique moderne, à l'heure des réseaux sociaux, n'a rien à cacher. Rien n'est pire que de dispenser l'information au compte-gouttes et par fuites, pratique qui ne fait que susciter de la méfiance voire de la défiance ou même de la peur. Je demeure donc à votre entière disposition. Les 22 et 23 septembre prochains, les ministres du commerce extérieur de l'Union européenne tiendront à Bratislava une réunion informelle, à l'issue de laquelle aucune décision ne sera prise, mais dont les trois sujets à l'ordre du jour conféreront aux échanges un caractère important : les instruments de défense commerciale, le partenariat transatlantique et le CETA. Si vous m'avez demandé de m'exprimer surtout sur les deux derniers points, je répondrai évidemment à vos éventuelles questions sur les instruments de défense commerciale, à savoir tout ce qui permet concrètement à l'Union européenne de parer au dumping, de se protéger à chaque fois que cela est nécessaire, de pratiquer une politique commerciale offensive et de défendre ses intérêts bien compris, en France comme dans d'autres pays de l'Union. Les États-Unis, par exemple, le font admirablement : ils disposent d'une panoplie d'outils des plus robustes, offensifs, et de la capacité de les employer rapidement. » (...)

« M. Michel Destot. Je partage votre point de vue, monsieur le secrétaire d'État, selon lequel le CETA est un bon accord pour l'Europe et pour la France. Certes, mais qu'est-ce qu'un bon accord ? Un accord signé à un moment donné dans un contexte donné. Or les négociations sur le CETA ont été menées avant le vote britannique sur le Brexit et avant la signature de l'accord de Paris sur le climat. Les conséquences de ce vote et de cet accord devraient être intégrées de façon dynamique au CETA.

Ensuite, les échanges commerciaux de l'Europe et de la France ne se limitent pas à nos partenaires nord-américains. La deuxième puissance du monde est la Chine et la troisième le Japon. Au sein de la commission des affaires étrangères, nous avons mené, avec Patrice Martin-Lalande, une mission importante sur la Chine. Nous avions alors mis en avant deux points : le premier était le déficit de nos échanges commerciaux avec ce pays, non seulement pour les grandes entreprises internationales, mais aussi pour les petites et moyennes entreprises qui avaient beaucoup de difficulté à s'implanter sur place ; nous avions ensuite mis l'accent sur le tourisme, et le ministre de l'époque, Laurent Fabius, avait, si je puis dire, repris la balle au bond. Avons-nous, sur ces deux points, réalisé des progrès ? » (...)

Retrouvez l'ensemble de ces auditions sur le site internet de la Commission des Affaires Etrangères

Membre d'une mission sur l'Amérique latine

Désigné membre d'une mission d'information intitulée « Ouverture et relance d'un dialogue politique et culturel avec l'Amérique latine » ayant pour objectif de répondre à plusieurs questions relatives à cette partie du globe, qui sera amenée à jouer un rôle de plus en plus important au cours des prochaines décennies :

L'Amérique latine a-t-elle les moyens de devenir le continent phare du XXIème siècle, à la mesure de son histoire et de son potentiel ?



- Quelle place pour l'Amérique latine dans le nouvel ordre mondial ?
- Quel intérêt avons-nous à promouvoir un dialogue culturel et politique plus poussé avec l'Amérique latine ?
- Sur quels atouts la France peut-elle compter, et quels sont les freins au rapprochement ?
- Audition de l'Ambassadeur de l'Uruguay dans le cadre de la mission d'information sur l'Amérique latine

J'ai récemment pu participer à l'audition de Guillermo Dighiero Arriarte, ambassadeur de l'Uruguay en France, dans la cadre de la mission d'information sur l'Amérique latine. Selon l'ambassadeur, la mondialisation a conduit à un monde déshumanisé, mais sans réelle alternative : il faut donc s'adapter... Le modèle uruguayen est social-démocrate, très ouvert. Cet Etat a connu une croissance soutenue au cours des dix dernières années. Rappelons aussi qu'avec le Chili, l'Uruguay est le pays le moins corrompu d'Amérique du Sud. En dehors de quatre ans de dictature au cours du siècle dernier, l'Uruguay a une belle tradition démocratique.

Audition de Christophe Ventura, chercheur-associé à l'Iris, spécialiste de l'Amérique latine.

J'ai participé mercredi 13 janvier à l'Assemblée Nationale à l'intéressante audition, dans le cadre de la mission d'information sur « l'ouverture d'un dialogue culturel et politique avec l'Amérique latine », de Christophe Ventura, chercheur-associé à l'Iris, spécialiste de l'Amérique latine.

Pour lui, l'image de la France gaullo-mitterrandienne dans cette région du monde (discours de Cancun en 1981,...) s'est troublée au cours des 15 dernières années. Les États-Unis sont montés en puissance et l'Amérique latine a développé également d'autres partenariats avec l'Asie et l'Afrique. La France n'apparaît plus dans sa singularité passée au plan mondial, mais essentiellement suiviste par rapport au grand voisin nord-américain.

La COP 21 est devenue par contre un élément très valorisant pour notre pays, placé à nouveau au centre du jeu.

Il demeure toujours une envie de France (plus qu'une envie européenne) aux plans culturel, universitaire et linguistique. Et notamment au Brésil, en Colombie, au Pérou et à Cuba.

D'où peut-être l'intérêt d'une mission d'approfondissement dans ces pays, avec l'objectif de leur entrée dans l'espace francophone.

Semaine française de Kinshasa

En déplacement en République Démocratique du Congo au mois d'octobre 2015, dans le cadre d'une mission de l'Agence Française de Développement, je m'étais engagé à revenir pour la Semaine française de Kinshasa, moment privilégié pour les relations bilatérales entre la France et la RDC.



Au cours de ce premier voyage, je découvrais le plus grand pays francophone du monde avec ses 75 millions d'habitants, un des plus riches en ressources naturelles, et un des plus prometteurs en Afrique sur le plan démographique. Mais, dans le même temps, je mesurais combien cet ancien Congo Belge avait souffert des errements de la période Mobutu et des terribles conflits meurtriers de la région des grands lacs, laissant un pays en ruine aux plans économique, social et environnemental.

Avec une espérance de vie de 49 ans en 2014 (59 ans en

1990), un PIB par habitant – en parité de pouvoir d'achat – de 650 USD, un taux de chômage de 43 %, un taux d'alphabétisation de 67% et une croissance démographique de +3,2 %, la RDC apparaît au 176ème rang sur 187 à l'indice de développement humain.

Avec Augustin Matata Ponyo, Premier Ministre de RDC – Octobre 2015



L'Assemblée parlementaire de l'OTAN en Albanie

C'est à Tirana, capitale de l'Albanie, que l'OTAN a décidé de tenir la session de printemps de son Assemblée parlementaire, en cette fin mai 2016.

Membre de la Commission politique, j'ai

donc participé aux débats concernant l'application des engagements du sommet du Pays de Galles et la préparation des orientations pour le Sommet de Varsovie de juillet 2016.

Ce prochain rendez-vous interviendra à un moment important pour l'Alliance, alors que les plaques

L'Assemblée parlementaire de l'OTAN réunie à Tirana pour traiter des grands enjeux de défense du 21ème siècle - Mai 2016 tectoniques de la sécurité euro-atlantique ont bougé à l'Est et au Sud. L'OTAN procède au plus grand renforcement de sa défense collective depuis la fin de la

Guerre froide.

Concernant la Russie, les Alliés ont réagi en 2014 à son agression contre l'Ukraine et à son nonrespect du droit international.

Les divergences de vues au sujet de l'Ukraine ne sauraient empêcher la coopération dans d'autres domaines, comme la lutte contre Daech. Même si l'attitude de Moscou en soutien à Bachar El-Assad n'est pas dépourvue de fortes ambiguïtés... Il convient aussi de prendre en compte les considérations économiques, car bon nombre de pays européens qui ont imposé des sanctions à la Russie aspirent à une détente économique qui fortifierait leurs économies nationales précaires.

De façon générale, tous les pays alliés s'accordent sur le principe consistant à rester fermes tout en cherchant des dialogues avec Moscou sur des questions telles que l'Ukraine ou les mesures de transparence.

En Ukraine, on le sait, les autorités russes continuent d'alimenter les combats dans les régions dissidentes de Donetsk et de Lougansk. Mais sur le plan intérieur, le pays connaît une situation préoccupante, avec des querelles politiques intestines, une corruption omniprésente ainsi qu'une grande instabilité financière et économique (dette galopante, fuite des capitaux, forte décroissance en 2015...). Le Sommet de Varsovie sera pour les Alliés l'occasion de faire le point sur la concrétisation des engagements pris envers l'Ukraine et sur la situation intérieure dans ce pays du point de vue de la démocratisation, du respect de la primauté du droit, de l'avancement de la réforme du secteur de la sécurité et de la défense.

Déplacement parlementaire en Autriche – La situation de Vienne en Europe

J'ai participé les 5 et 6 avril à un déplacement parlementaire à Vienne consacré à des échanges sur les politiques nationales et européennes de traitement des déchets, thématique qui fut un des premiers sujets sur lesquels j'avais planché à l'Assemblée Nationale dans les années 90, en tant que rapporteur des projets de loi sur les déchets ménagers, industriels et hospitaliers.

Cette rencontre s'est tenue entre délégations française (trois sénateurs: Gérard Miquel, Yves Detraigne et Alain Vasselle et un député: moi-même)

et autrichienne, composées de représentants de tous les partis, et avec les opérateurs français (Eco Emballages) et autrichien (ARA) très actifs dans le domaine.

Avec ses 8 millions d'habitants, l'Autriche n'est pas un des plus grands pays d'Europe. Elle a la taille démographique de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes et a perdu de sa splendeur d'antan. L'empire austro-hongrois a cependant laissé à Vienne, capitale de près de 2 millions d'habitants, de généreuses traces architecturales et de majestueux édifices officiels.

Il est agréable de se perdre dans les rues piétonnes et les places animées du Centre-Ville. Et je ne saurais trop recommander aux visiteurs un détour par l'Ecole Espagnole d'Equitation (à l'origine, les chevaux étaient espagnols), située au cœur de Vienne et qui se révèle une surprenante et très belle découverte d'un équipement dédié à la formation, à l'entraînement et aux représentations.

Au-delà du sujet central du traitement des déchets (qui fera l'objet du prochain article), les questions d'actualité ont été au cœur de nos échanges entre parlementaires.

Nous sommes revenus, bien sûr, sur l'accueil des réfugiés qui est aujourd'hui la première préoccupation de l'Autriche qui, rappelons-le, est, avec l'Allemagne et la Suède, l'un des 3 pays les plus ouverts d'Europe. Mais on le sait, débordés par des afflux massifs, les Autrichiens ont dû prendre des dispositions drastiques pour limiter l'arrivée des migrants empruntant la route des Balkans.

La montée du chômage constitue une autre inquiétude pour ce pays dont le développement économique dépend fortement de ses exportations. La baisse générale des échanges commerciaux dans le monde devient désormais une préoccupation majeure pour l'Autriche.

Mes engagements en tant qu'administrateur de la FHF et de l'AFD

Engagement au sein du Conseil d'administration de la Fédération hospitalière de France



J'ai été nommé en avril 2014, membre du Conseil d'administration de la Fédération hospitalière de France (FHF). J'ai, grâce à cela, pu prendre la pleine dimension de cette importante fédération pour le service public hospitalier.

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE Je suis mobilisé depuis lors sur la question de la territorialisation du service public hospitalier, le fonctionnement des Agences Régionales de Santé (ARS), les partenariats avec les collectivités locales ainsi que l'investissement et le soutien à la recherche.

Le 23 mars dernier ce tenait le Conseil d'administration de la Fédération Hospitalière de France (FHF). A l'ordre du jour, étaient inscrites deux grandes questions : l'activité du Comité National de Coordination de la Recherche (CNCR) et les groupements hospitaliers de territoire. Concernant le CNCR, le Professeur Jean Sibilia a fait, avec conviction et professionnalisme, le point sur l'activité de recherche en milieu hospitalier. Ce fut pour moi l'occasion d'attirer l'attention des administrateurs sur la situation paradoxale du secteur de la santé et notamment de l'Hôpital public. Référence d'excellence aux yeux du monde entier, ce secteur souffre toutefois de la valorisation relativement faible de notre recherche clinique en termes industriels et de services. Il suffit d'écouter les témoignages des Professeurs Carpentier sur le cœur artificiel ou Benabid sur les stimulations cérébrales pour se rendre compte de la difficulté de trouver des entreprises françaises capables de valoriser industriellement les résultats de leurs activités de recherche. Notre pays a encore une belle marge de progression en adoptant, en premier lieu, une démarche claire et efficace — disons matricielle — qui viserait à définir les filières prioritaires correspondant à nos atouts les plus forts (défense, énergie, santé...) et à dynamiser les priorités transversales (comme le numérique). [...]

Lire le compte-rendu intégral sur mon blog

Travail en tant qu'administrateur de l'Agence Française de Développement



J'ai assisté en septembre dernier au Conseil d'administration de l'AFD au cours duquel Rémy Rioux, nouveau Directeur général, a fait un point très intéressant sur la situation de cet organisme en mutation, outil privilégié de la politique de la France en matière de coopération et de développement.

Après avoir rappelé les priorités qu'il avait clairement assignées à l'AFD pour son projet stratégique (l'Afrique, le climat et la

solidarité, les questions de gouvernance, le numérique,...), il a indiqué son souci de nouer ou de renforcer des partenariats : avec les élus et les collectivités territoriales, avec les entreprises, avec les institutions financières internationales, avec la société civile, les ONG et les fondations, avec le monde de la recherche...

L'année 2016 est à marquer d'une pierre blanche avec le fort soutien de l'Etat, du Président de la République, du Premier ministre, du gouvernement, de la Caisse des Dépôts.

Concrètement, des mesures financières ont été décidées : octroi de fonds propres supplémentaires, forte augmentation des prêts, concours pour interventions dans les outre-mers, délégation de crédits européens supérieure à 300 millions d'euros dès aujourd'hui (un record) ...

Une nouvelle organisation de l'agence est prévue après discussion en interne et élaboration d'un projet partagé.

Sans attendre, des recrutements, pour répondre à l'accroissement des missions, sont en cours (environ 300 personnes, aussi bien au siège que sur le terrain).

Rémy Rioux a tenu à nous rappeler sa préoccupation permanente pour le bien-être au travail (on se souvient des mouvements sociaux manifestés sur cette question au cours des mois précédents).

Répondant à mes questions, le Directeur général a précisé qu'il avait entamé un tour de France pour nouer ou renouer des partenariats avec les régions bien sûr, mais aussi les métropoles et autres collectivités locales pour relancer la coopération décentralisée, l'AFD étant un levier essentiel pour relancer l'action extérieure en matière de développement des collectivités territoriales.

Par ailleurs, il m'a répondu que les soutiens aux outre-mers n'étaient pas fléchés par l'Etat, laissant une réelle capacité d'initiative à l'AFD.

En revanche, les crédits européens sont obtenus projet par projet, ce qui oblige à un très gros travail des équipes de l'AFD. Il convient de plaider auprès de la Commission pour une approche plus globale (programmée).

Au total, l'AFD se donne progressivement les moyens d'un fort développement, plus clair et plus efficace. C'est une chance pour la France et pour tous les pays bénéficiaires de sa politique de développement. C'est un signal fort envoyé à l'occasion de son 75ème anniversaire qui sera célébré en décembre prochain.

Hommages à Michel ROCARD



Le 15 septembre dernier, se déroulait le colloque « Michel Rocard, une pensée, une action » organisé par l'association MichelRocard.org et la Fondation Jean-Jaurès. J'ai eu l'honneur d'ouvrir l'événement par un mot d'accueil aux participants.

A cette occasion, je souhaitais partager ici l'ensemble des hommages, témoignages de rencontres ou d'expériences, recueillis dans le cadre de mon cercle de réflexion « Inventer à

Gauche » au lendemain de la disparition de cet homme qui a marqué l'histoire de la gauche et de la vie politique française et qui n'a cessé de parler, écrire et agir.

Michel Destot:

L'annonce de la mort de Michel Rocard me bouleverse. Il y avait entre nous « une complicité politique profonde de quarante ans, et une amitié confiante et vigoureuse ». Ces mots sont les siens, il les avait inscrits dans la préface de mon dernier livre. Ils sont bien sûr aussi les miens. Puis-je dire que ce fut la plus belle rencontre politique de ma vie ?

Quelle fierté de l'avoir comme président d'honneur de mon club de réflexion « Inventer à Gauche », ultime prolongement à ses côtés de ce compagnonnage politique au sein de la « deuxième gauche » et de la social-démocratie réformatrice et européenne!

Mais quelle perte pour notre pays et pour l'Europe!

Socialiste de cœur et d'esprit, Michel Rocard a mené une vie de combats pour des idées. Comme Jean Jaurès, comme Pierre Mendès France, il aura marqué profondément la vie politique et l'histoire de notre pays, par la force de ses convictions et par sa stature morale.

Michel Rocard a été à peu près tout : haut fonctionnaire, inspecteur général des finances, chef de parti, élu local, national et européen, ministre et premier ministre. Et si beaucoup imaginaient pour lui une destinée présidentielle, il a été avant tout et jusqu'au bout un vrai militant, considérant qu'il ne pouvait y avoir de destin personnel sans destin collectif.

De son passage à Matignon, on retiendra nombre d'actions qui comptent encore de nos jours : le dénouement de l'imbroglio néo-calédonien, le Revenu Minimum d'Insertion, la Contribution Sociale Généralisée, la réduction du chômage, la décentralisation avec l'instauration des contrats État-Région...

Cette dernière mesure est d'ailleurs révélatrice de sa vision d'un socialisme lié à la qualité du cadre collectif et qui devait commencer « là où l'on vit, sur le terrain local ».

Au-delà des fonctions, on trouve l'homme qui, à chaque instant de sa vie, demeura chaleureux, débordant d'idées, doté d'un esprit inventif, ancré sur de solides compétences et porteur de morale dans l'action publique. Toutes ces qualités dans un seul homme! Du rarement vu en politique...

Il a couru le monde, a été un défenseur acharné de l'Europe « première des espérances », un promoteur des investissements d'avenir, un précurseur sur les questions environnementales en tant qu'ambassadeur en charge des négociations internationales sur les pôles...

Michel Rocard s'est enthousiasmé pour toutes sortes de causes sur la voie d'une société plus juste et plus fraternelle.

Dans un accord constant entre l'action et les idées, rappelons que Michel Rocard a toujours beaucoup écrit, et plus encore parlé. Car pour lui, penser était une seconde nature. On avait aussi l'impression d'être un peu plus intelligent après l'avoir entendu, parce qu'il s'adressait à l'intelligence de tous, en ouvrant les consciences à tous les défis contemporains et mondiaux.

Idéaliste mais briseur des rêves porteurs d'illusions, impatient mais jouant toujours le long terme : cet homme exceptionnel aux subtils paradoxes a porté sa vision et ses espérances jusqu'à la fin de la vie. Encore tout dernièrement, malgré la maladie, il s'exprimait dans la presse avec ce devoir de vérité qui ne le quittait jamais.

Oui, Michel Rocard a fortement marqué notre pays, mais pas seulement!

Depuis les fameuses rencontres de Grenoble en 1966 où il avait été remarqué par Pierre Mendès France, Michel Rocard a marqué ma ville, Grenoble.

Avec son rapport précurseur « Décoloniser la province », avec son soutien au projet du Prix Nobel de physique Georges Charpak que nous avions rencontré ensemble, ou bien par son intervention résolue contre le triste discours de Grenoble prononcé par Nicolas Sarkozy... « Il le paiera et il l'aura mérité » avait-il alors lancé.

Je me souviens surtout, avec émotion, de sa présence aux municipales de 1995, lorsque nous avions été contraints de tenir meeting en extérieur, en plein jardin de ville, faute d'attribution de salle par la municipalité sortante. Quel moment fort, quel immense succès avec des milliers de Grenoblois venus l'écouter nous délivrer des messages de portée historique et planétaire à quelques jours du succès de la victoire de la gauche à Grenoble!

Aujourd'hui, je pleure un ami qui aura marqué ma vie, qui aura dévié mon parcours scientifique et professionnel vers mon engagement public, local et national.

En fidélité à sa vision universelle et d'avenir, il va falloir désormais se montrer de dignes héritiers de sa pensée et de son parcours exemplaires.

Alain Bergounioux, historien et membre du Conseil National :

C'est émouvant de prendre, le premier, la parole pour cet hommage des socialistes à Michel Rocard. C'est surtout un honneur qu'il ait pensé à moi pour y participer. Je crois qu'il voyait, à travers ma personne, un historien. Car Michel Rocard ne concevait pas l'action politique sans l'inscrire dans le temps long. Il avait parfaitement conscience d'être le maillon d'une chaîne qui venait de loin et

devait aller loin, celle des hommes et des femmes de progrès, celle qui porte l'humanisme et qui s'est incarnée au XIXe siècle dans l'espérance socialiste.

Pour lui, il n'y avait pas d'imagination sans mémoire. Et ses grands combats se sont, pour la plupart, inscrits dans la durée. Pensons, entre autres, à la décolonisation, commencée avec l'Algérie et poursuivie, en esprit, avec la Nouvelle Calédonie, à sa farouche détermination à penser et à organiser l'Europe et le monde, à la décentralisation bien sûr, à l'économie sociale également, et à la réconciliation de la gauche et de l'économie... [...]

Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT:

Vous avez souhaité qu'un syndicaliste prenne la parole pour l'hommage solennel que notre pays rend aujourd'hui à Michel Rocard (hommage au parti socialiste). Votre initiative m'a touché. D'autant que depuis les vacances scolaires des années 60, à l'occasion de rencontres familiales avec Michel et sa famille dans le golfe du Morbihan, et jusqu'à l'anniversaire de nos 80 ans, nos relations confiantes ont scellé notre amitié, dans le respect de nos fonctions respectives. Au-delà des faits marquants de son action de responsable politique éminent, je veux évoquer l'ampleur de son audience et de son influence auprès d'un grand nombre de nos concitoyens. Car sa vivacité pétulante, sa force de conviction, ses utopies créatrices ont suscité des prises de responsabilité multiples dans la société civile. Nous avons été nombreux de notre génération, « enfants de la guerre » puis de la décolonisation, à nous retrouver actifs dans le bouillonnement social et culturel, la volonté de renouveau, largement exprimés après la fin de la guerre d'Algérie. Michel Rocard, à travers ses nombreux engagements avec des mouvements de jeunesse, des associations, des clubs de réflexion, et à l'occasion de débats multiples avec des acteurs sociaux ou économiques, apparut alors porteur d'un nouveau cours pour l'évolution de la société française. L'alternance qu'il esquissait dans ses interventions était à la fois morale, face au scepticisme ou au cynisme de bien des dirigeants ; et civique, en opposition frontale aux tenants de l'étatisme ou de la révolution par la loi. Elle résonnait comme un appel à la convergence des forces sociales, politiques et intellectuelles conscientes des difficultés à surmonter. [...]

Dominique de Combles de Nayves, avocat :

Jeune auditeur à la Cour des Comptes, j'ai rejoint le cabinet politique de Michel Rocard dès ma sortie de l'Ecole aux cotés de Dominique Perreau et de Marisol Touraine, aidé par la formidable Mercedes Quesada. J'ai eu la charge pendant trois ans d'organiser les voyages internationaux de Michel et de l'accompagner : Italie, Belgique, Espagne mais surtout le voyage mémorable en Grande-Bretagne où, à Londres nous avons rencontré Margareth Thatcher, oui la Madame Thatcher ! Tout a commencé sous les meilleurs auspices mais à quelques encablures du 10 Downing Street, Michel perdait un des boutons de sa veste et nous voilà avec le protocole en train de chercher le précieux objet sous la banquette du véhicule qui nous transportait. Imperturbable l'agente du Foreign Office après avoir récupéré le précieux bouton sortait sa trousse d'urgence et le recousait, tandis que Michel, toujours angoissé d'être en retard ouvrait déjà la portière. Puis ce fût le charmant accueil accompagné de cookies et de ce breuvage inimitable que les anglais appellent Thé et que bien entendu, Rocard refusa poliment en demandant une tasse de café noir bien fort. Margareth Thatcher évoqua la présence anglaise à Calais...dont elle rappela l'origine... déjà prémonitoire pour un clin d'œil à la jungle actuelle. Elle traçait de façon précise sa conception de l'Europe. Michel lui a

répondu sur un ton courtois mais ferme que nous ne partagions pas la même vision, qu'il respectait la sienne mais qu'il entendait qu'elle respecte la nôtre. Ils se séparèrent après l'évocation par Michel de la formidable aventure navale que fut l'expédition pour les Malouines. Le salut d'un marin! [...]

Bernard Soulage, ancien Vice-président de la région Rhône-Alpes et ancien Député européen :

Comment rendre compte en quelques lignes de près de 50 ans d'amitié personnelle et politique avec un personnage comme Michel ? Je me contenterais de quelques flashs qui sont autant de facettes de l'homme qui m'a tant apporté.

Michel joueur

C'est le jour de mon mariage. Michel avec qui je viens de rentrer à la direction du PSU est là avec tant d'autres et nous jouons à ces jeux collectifs qui vous entraînent tant...qu'il cassera son siège tordu de rire. Il fait découvrir à beaucoup qu'il n'est pas que l'inspecteur des finances « révolutionnaire » qu'ils croyaient connaître.

Michel mentor...désavoué.

Sortis de sciences po Paris service public nous sommes deux à nous interroger sur « ENA or Not ENA ». Nous voulons l'avis de Michel. Il plaide rudement pour que nous pénétrions la « forteresse » de l'intérieur comme il l'a lui-même fait. Pour une fois nous ne l'écoutons pas et pour moi ce sera Grenoble LA terre d'innovation a l'épique. Il m'en voudra toujours un peu n'ayant pas compris ce choix.

Michel intello-bucheur.

Ce sont ces longues soirées au côté de la Gare Montparnasse à lire et relire les grands auteurs pour comprendre et décortiquer ce système que nous voulons combattre en le connaissant de l'intérieur. Tout cela entre les biberons et autres des petits Olivier et Loic quand Michele n'est pas là. Des souvenirs et un chemin formidables pour nous jeunes militants. [...]

Robert Chapuis, ancien Secrétaire d'Etat et Député :

Un ami de soixante ans. J'ai fait la connaissance de Michel Rocard en 1955, dans les actions menées pour l'indépendance du Maroc. J'étais alors vice-président de l'UNEF où lui-même s'était déjà engagé, en se confrontant notamment à Jean-Marie Le Pen en faculté de droit. Nous nous sommes retrouvés dans les luttes contre la guerre d'Algérie. J'étais responsable national des étudiants de la JEC, il l'était pour ceux de la SFIO qui vont bientôt prendre leur autonomie et rejoindre le Parti Socialiste Autonome (PSA) qui fusionnera par la suite avec d'autres groupes pour fonder le PSU. Après les crises de l'ACJF en 1956 et de la JEC en 1957, après les démissions qu'elles ont entraînées, les jeunes militants chrétiens se sont réunis dans de nouvelles structures avec un même local, 94 rue Notre-Dame-des-Champs, dans le 6e arrondissement. Ils ont été vite rejoints par des étudiants de gauche, notamment socialistes. Michel Rocard y animait des réunions de formation politique, ainsi qu'un groupe d'études pour un contre-plan (face au Ve plan gaulliste). Le 94 a servi d'appui pour plusieurs associations qui visaient à rénover l'action politique au-delà de la guerre d'Algérie. Il hébergera notamment l'ADELS, l'Association pour la Démocratie Locale et Sociale, dont Michel Rocard a été le premier président. Cette intense activité du début des années 60 donnait lieu à des clubs qui tiendront plusieurs réunions nationales, l'une à Vichy en 1964 où je représentais le Centre

d'Etudes pour la Démocratie (CED) que je présidais, une autre à Grenoble en 1966, où Michel Rocard a fait sensation : dans la ligne de Pierre Mendès-France, mais dans une relation étroite avec l'histoire et les idées du socialisme, il représentait un nouvel horizon politique. Il redonnait un sens à un projet de transformation sociale à partir de la société elle-même et non pas seulement à travers le pouvoir d'Etat. Il poursuivra cette esquisse autogestionnaire l'année suivante à travers un ouvrage intitulé « Décoloniser la province ». Intéressé par les clubs, Michel Rocard était cependant avant tout un militant politique. Au PSU fondé en 1960, il est devenu incontournable. Dans les débats compliqués qui divisent l'organisation après la fin de la guerre d'Algérie, il s'engage pleinement pour le maintien de l'autonomie du PSU, aux côtés d'Edouard Depreux auquel il succèdera en 1967. [...]

Edwige Avice, ancienne Ministre et Députée :

Michel Rocard a été mon collègue au gouvernement pendant cinq ans et pendant trois ans mon Premier Ministre, alors que j'étais, à l'époque, au Quai d'Orsay. Mais, pour l'évoquer complètement il faut remonter aux années 1970, alors que je dirigeais une section socialiste dans le 14ème arrondissement de Paris. Appartenant au CERES, je me souviens parfaitement des débats qui ont entouré ce que l'on appelait le Courant des Assises et de ma déception lorsqu'il a fallu constater que les anciens PSU et le CERES évolueraient chacun de leur côté. J'ai considéré que c'était une occasion manquée. Ce qui était extrêmement intéressant à cette époque c'étaient les débats intellectuels. Michel Rocard y contribuait pleinement. Je repense en particulier à sa vision de l'Europe et à quelques-uns de ses propos prémonitoires sur la Grande Bretagne. Il avait une vision et la politique était pour lui le champ d'expression de cette vision. Ce souffle là nous manque aujourd'hui, pris à revers par l'omniprésence de la gestion quotidienne.

Dans mes fonctions, j'ai eu plus particulièrement à travailler avec Michel Rocard lorsque j'étais au Quai d'Orsay. Ayant la responsabilité directe de l'Asie Pacifique et des politiques régionales dans le Pacifique et la Caraïbe, j'ai trouvé avec lui de grands terrains d'entente et l'ai notamment accompagné en Nouvelle Calédonie avec Louis Le Pensec. Sa conception du rôle des territoires d'Outre-Mer était novatrice et son rôle déterminant quant au devenir de la Nouvelle Calédonie. De plus, tant dans le Pacifique que dans la Caraïbe, il était conscient de la nécessité d'arrimer nos départements et territoires d'Outre-Mer dans leur environnement régional et de leur permettre de nouer des liens avec de grands pays de la zone.

Par ailleurs, Michel Rocard m'a vivement encouragée à lancer ce qui paraît une évidence aujourd'hui mais qui ne l'était pas à cette époque, la diplomatie économique. Je n'oublie pas qu'il a été à l'origine de la création des clubs pays dans lesquels il impliquait les plus grandes entreprises françaises. Le rattachement du commerce extérieur au Quai d'Orsay est sans doute un héritage de cette démarche. [...]

Vous pouvez retrouver l'intégralité des témoignages sur mon blog ainsi que ceux de Catherine Tasca, Philippe Jurgensen, Pierre-Yves Cossé, Pierre Papon, Evelyne Christ-Dassas, Jean-Pierre Cerdan, Philippe Girard, Ghislaine Hierso, Jean-Pierre Duport, Claude Waret, François Soulage, Gilles Savary et Jean-François Grandbastien





Contact Paris : Assemblée Nationale 126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP

01 40 63 92 22 - <u>m d e s t o t @ a s s e m b l e e - n a t i o n a l e . f r</u>

Contact Grenoble : Cabinet parlementaire 24, avenue Alsace-

Lorraine 38000 Grenoble

04 76 47 67 67 - 04 76 56 97 75 - <u>michel.destot-depute@laposte.net</u>